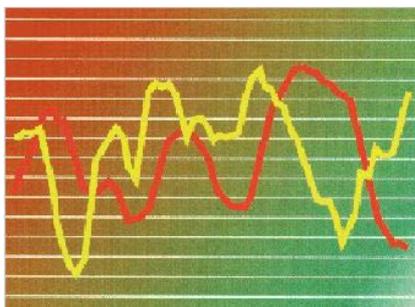


POINT DE CONJONCTURE



8 JUILLET 2020

Sommaire

Introduction du directeur général de l'Insee	2
Présentation	3
Activité économique	4
La consommation d'électricité dans l'industrie manufacturière se redresse mais reste en retrait	9
Échanges extérieurs	11
En janvier 2020, dans l'industrie manufacturière, une entreprise sur cinq jugeait que le <i>Brexit</i> allait avoir un impact négatif sur son activité à court terme	14
Consommation des ménages	16
Comment l'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne a-t-elle évolué pendant la crise sanitaire ?.....	20
Développements internationaux	23

Introduction du directeur général de l'Insee

Ce *Point de conjoncture* est le septième publié par l'Insee depuis le 26 mars. C'est aussi le dernier sous cette forme d'ici septembre : cet été, l'Insee assurera un commentaire approfondi à l'occasion de la publication des enquêtes de conjoncture les 23 juillet et 27 août. Un *Point de conjoncture* plus complet sera ensuite préparé début septembre.

Ces quatre derniers mois, l'accès et l'exploitation de données à haute fréquence ont permis de prendre assez tôt la juste mesure de la chute d'activité liée au confinement. Ils ont également permis de confirmer que la sortie de confinement avait un effet mécanique rapide sur la reprise de l'activité, même si le déconfinement et la reprise sont plus progressifs que n'ont été le confinement et l'arrêt de l'activité dans certains secteurs.

Parallèlement à ces *Points de conjoncture*, l'Insee continue de publier les indicateurs conjoncturels usuels, la plupart d'entre eux selon une périodicité mensuelle. Les indicateurs relatifs à l'activité suivent et suivront évidemment un profil commun, très lié au calendrier du confinement : première chute en mars, accentuée en avril, amorce de reprise en mai, confirmée en juin. Ce choc inédit dans sa soudaineté et son ampleur permettra du reste aux conjoncturistes de mieux connaître la dynamique de certains de ces indicateurs ; ainsi les déclarations de TVA utilisées de façon privilégiée comme indicateur de l'activité dans les services sont sans doute dans certains secteurs un peu plus lissées que l'activité contemporaine effective.

Les profils trimestriels seront eux aussi marqués par le calendrier du confinement. Cette période a pesé pour un sixième dans les comptes du premier trimestre, elle pèsera pour près de la moitié dans les comptes du deuxième trimestre. Et le chiffre de chute de l'activité au deuxième trimestre, que nous estimons aujourd'hui à -17 % et qui fera l'objet d'une première publication des comptes nationaux de l'Insee à la fin de ce mois de juillet, masque une reprise graduelle, mais nette, notamment à partir de la mi-mai.

Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, nous présentons aujourd'hui une prévision pour les trimestres à venir. Traditionnellement, la *Note de conjoncture* de l'Insee a pour horizon, à partir de juin, la fin de l'année ; nous nous appuyons à cet effet sur les enquêtes de conjoncture menées auprès des entreprises des différents secteurs d'activité, car les anticipations des entreprises sont d'ordinaire assez fiables à horizon de trois ou six mois. L'incertitude exceptionnelle liée aux conditions sanitaires nous a amenés à suspendre cet exercice du fait de sa grande fragilité. Mais il nous a semblé que nous pouvions aujourd'hui nous appuyer à nouveau sur les réponses des entreprises pour éclairer la fin de l'année. Plus que les enquêtes mensuelles usuelles, c'est l'enquête spécifique menée depuis mars à l'initiative de la Dares qui nous semble donner une information utile, à condition bien entendu que la situation sanitaire ne connaisse pas de dégradation.

On peut ainsi d'ores et déjà anticiper que l'ordre de grandeur de la baisse du PIB en 2020 pourrait être d'une dizaine de points, voire un peu moins. Mais il est absurde de dire que l'on serait de ce fait revenu dix ans en arrière. Car cette baisse en moyenne annuelle est bien entendu liée principalement à la chute connue pendant les mois de confinement. Si l'économie n'en sort pas indemne, il est probable qu'elle reviendra dans les mois à venir à un niveau plus proche de celui qui prévalait avant le confinement. Les indicateurs que nous commentons aujourd'hui confirment la solidité de la consommation depuis la mi-mai et une reprise significative dans tous les secteurs autres que ceux, tels le transport aérien ou les spectacles, qui sont encore contraints par les mesures de prévention de la pandémie.

L'Insee remercie tous ses partenaires qui lui ont permis d'accéder à des données à haute fréquence, en espérant bien poursuivre ces coopérations : elles seront encore utiles à l'avenir. Les outils traditionnels que sont les enquêtes de conjoncture devraient retrouver un pouvoir prédictif, elles seront analysées de façon approfondie chaque mois. Les statistiques afférentes au deuxième trimestre, qu'il s'agisse des comptes trimestriels (dont la première estimation sera publiée le 31 juillet) ou de l'emploi (le 7 août) et du chômage (le 13 août), feront l'objet de commentaires détaillés puisque le confinement a un impact majeur sur ces chiffres. Enfin, l'Insee essaiera d'apporter le plus d'informations possible pour rendre compte de la diversité des situations, tant au sein des entreprises qu'au sein des ménages. ■

Jean-Luc Tavernier

Présentation

Quelle forme a pris, prend et prendra la reprise économique ? Le caractère très singulier de la crise actuelle ne se prête pas aisément à un résumé sous forme de lettre de l'alphabet ou d'autre signe. Cette figure serait du reste très dissymétrique, car la chute de l'économie a été quasi instantanée, coïncidant avec la mise en place du confinement strict de la population. Le déconfinement est quant à lui plus graduel et la levée programmée le 11 juillet de l'état d'urgence sanitaire ne signifie pas la fin des protocoles sanitaires visant à endiguer la propagation du virus.

Près de deux mois après le début du déconfinement entamé le 11 mai, l'économie française s'est redressée assez nettement. En juin, l'activité économique aurait comblé les trois cinquièmes de l'écart qui la séparait, au creux du confinement, de son niveau d'avant crise. La consommation des ménages ne serait quant à elle plus qu'à 3 points de pourcentage de son niveau « normal ». On peut certes qualifier ce rebond de « technique », mais ce résultat n'allait pas forcément de soi il y a deux mois : l'incertitude qui entourait le déconfinement était considérable, tant sur le plan sanitaire que sur le plan économique. Rien n'était acquis à l'avance, ni la maîtrise de l'épidémie, ni la capacité des entreprises à se réorganiser pour respecter les protocoles sanitaires, ni le comportement de consommation des ménages face à de fortes craintes pour leur santé et pour leur avenir économique.

Au total, sur l'ensemble du deuxième trimestre, le PIB aurait chuté de 17 % par rapport au premier (après -5,3 %). Cette estimation est inchangée par rapport à celle présentée dans le précédent *Point de conjoncture* du 17 juin, mais elle reste susceptible d'être révisée. Elle pourra l'être fin juillet, quand l'Insee publiera la première estimation des comptes nationaux pour ce trimestre. En effet, ce deuxième trimestre 2020 combine de manière inédite des semaines de confinement puis de déconfinement, et l'estimation « en direct » de la trajectoire de reprise est un exercice au moins aussi acrobatique que le chiffrage, en mars, de la perte d'activité économique liée au confinement.

Au-delà du deuxième trimestre, comment se profile la seconde moitié de l'année 2020 ? Les enquêtes de conjoncture de l'Insee fournissent des informations sur les anticipations des entreprises pour les trois prochains mois. Sans surprise, les perspectives de production se redressent très nettement : la vigueur de ce rebond tient beaucoup à la faiblesse du point de départ, c'est-à-dire de l'activité économique en période de confinement. Cependant les carnets de commandes, en particulier à l'international, demeurent jugés peu garnis par les entreprises industrielles, ce qui n'augure pas d'un retour immédiat à la normale.

L'enquête Acemo-Covid, menée par la Dares en lien avec l'Insee, apporte quant à elle des précisions sur ces délais de retour à la normale, tels que les anticipent les entreprises. En s'appuyant sur les réponses collectées en juin, nous estimons que l'activité en décembre 2020 pourrait être entre 1 % et 6 % en deçà de son niveau d'avant crise : ces chiffres sont significatifs, et l'ampleur de l'intervalle témoigne de l'incertitude qui pèse encore aujourd'hui, mais ils sont sans commune mesure avec la perte d'activité connue au printemps. En considérant une hypothèse médiane, le PIB rebondirait d'environ 19 % au troisième trimestre par rapport au deuxième, puis de 3 % au quatrième. Sur l'ensemble de l'année 2020, il diminuerait alors d'environ 9 % par rapport à 2019.

Cette estimation est bien sûr soumise à beaucoup d'incertitudes, liées avant tout à la situation sanitaire en France et dans le monde. En particulier, une éventuelle deuxième vague épidémique sur le territoire national viendrait nécessairement freiner la reprise, même si l'on peut espérer une cohabitation entre le virus et l'activité économique un peu moins difficile qu'au printemps, grâce à l'expérience accumulée tout au long de cette première vague.

La chute de l'activité économique a été très lourde pendant le confinement, mais elle a été « volontaire » – il s'agissait de stopper l'épidémie devenue trop virulente. Des mesures de grande ampleur ont été adoptées pour limiter l'impact de cette chute d'activité : en particulier, les revenus de la plupart des ménages ont été relativement préservés, conduisant à une épargne forcée de nature à soutenir la consommation. Depuis mai, les premières marches de la reprise ont ainsi pu être gravies assez rapidement, peut-être plus que prévu. Ce sont les dernières qui risquent d'être les plus difficiles, concernant surtout les secteurs les plus touchés par la crise, et alors que les inquiétudes restent vives au sujet du commerce mondial, l'épidémie restant très active dans nombre de pays. ■

Activité économique

Selon les informations disponibles au 8 juillet, la perte d'activité économique en juin s'établirait autour de 12 % par rapport à une situation normale, après -22 % en mai et -30 % en avril. Presque deux mois après la sortie progressive du confinement, les pertes d'activité économique seraient quasiment trois fois moindres que celles estimées au début du confinement.

D'après les réponses des entreprises à l'enquête Acemo-Covid menée par la Dares en lien avec l'Insee et portant sur le rythme anticipé de reprise d'activité, l'activité économique se situerait, en fin d'année, toujours un peu en dessous de son niveau d'avant crise. Selon ces anticipations établies en juin et fondées sur les évolutions connues puis anticipées à cette date des conditions sanitaires et économiques, ce scénario conduirait à une diminution du PIB sur l'ensemble de l'année 2020 autour de -9 %, soit la plus forte récession depuis la création des comptes nationaux français en 1948.

Près de deux mois après la sortie du confinement, l'activité économique française continuerait de se redresser mais demeurerait dégradée

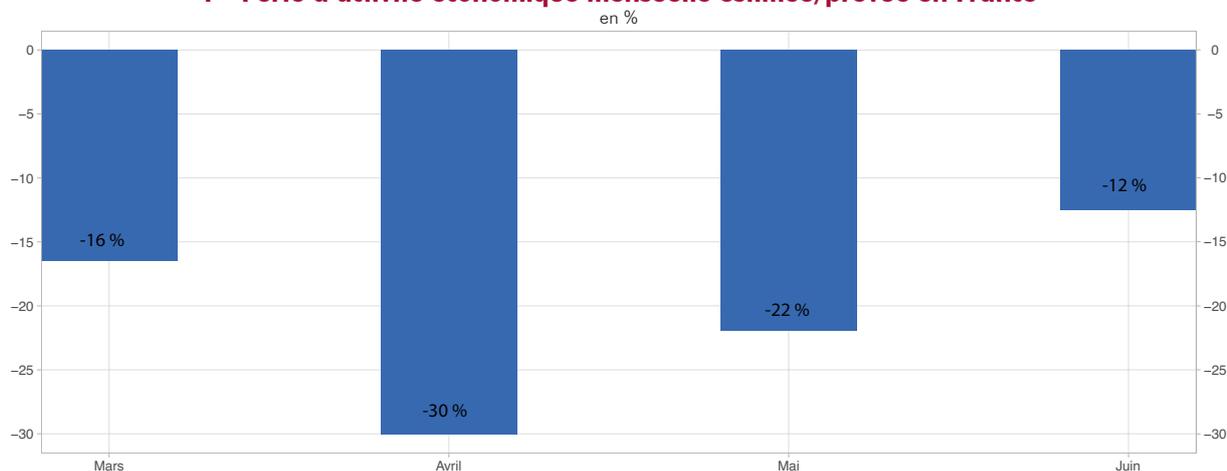
Les estimations de pertes d'activité des mois passés ont été légèrement révisées du fait de la publication progressive des indicateurs conjoncturels d'activité portant sur cette période : indice de production industrielle et indice de production dans les services notamment. Toutefois, l'ordre de grandeur des pertes d'activité pendant le confinement demeure toujours autour de 30 % pour un mois complet de confinement (*graphique 1*).

Pour le mois de juin et compte tenu des informations et données disponibles au 8 juillet, l'activité économique continuerait de se reprendre : la perte se limiterait à 12 % par rapport à une situation « normale », après -22 % en moyenne en mai et -30 % en avril. L'endigement plus rapide qu'anticipé de l'épidémie, la relative bonne reprise de la consommation des ménages (*fiche consommation*) et le retour progressif au travail contribueraient à cette reprise relativement rapide.

La reprise de l'activité se matérialiserait dans l'ensemble des branches de l'économie

Cette poursuite de la reprise de l'activité économique s'observe dans l'ensemble des branches dans lesquelles l'activité était autorisée. La perte d'activité économique serait notamment divisée par deux dans la construction par rapport à avril (-31 % en juin contre -61 % en avril ; *tableau 1*) reflétant la reprise des chantiers. Dans l'industrie, la perte d'activité ne serait plus « que » de 14 %, soit deux fois moins qu'au cœur de la crise au mois d'avril. Cette remontée bénéficie de la reprise du travail et du rétablissement de la consommation des ménages (*fiche consommation*), mais la production industrielle resterait encore affectée notamment par une demande internationale toujours anémiée et d'importants stocks à écouler. Ce serait en particulier le cas de l'industrie automobile, dont la reprise récente des immatriculations de véhicules neufs à leur niveau d'avant crise pourrait avoir été satisfaite par l'écoulement des stocks. Dans les services marchands, la perte d'activité

1 - Perte d'activité économique mensuelle estimée/prévue en France



Source : Calculs Insee à partir de sources diverses

économique se situerait globalement au même niveau que dans l'industrie. Si des fermetures et limitations d'activité ont affecté la production de services jusqu'à la mi-juin, les nouveaux assouplissements réglementaires ont fait remonter rapidement fin juin l'activité économique de certaines branches particulièrement affectées par la crise. Notamment, la réouverture encadrée des restaurants aurait conduit à une forte reprise de l'activité du secteur : la perte d'activité économique est estimée autour de 20 % en juin, quatre fois moins qu'en avril.

Au total, en rythme trimestriel, l'activité économique aurait diminué de l'ordre de 17 % au deuxième trimestre (après -5,3 % au premier),

une prévision similaire à celle publiée dans le précédent *Point de conjoncture* du 17 juin.

Les trafics de fret ferroviaire et routier se rapprochent progressivement de leurs niveaux d'avant crise

Les informations journalières de trafic de fret ferroviaire transitant sur le réseau de la SNCF par rapport à une situation de référence, dite « normale » fournissent une estimation de la perte d'activité des branches de transport de fret ferroviaire. Un indicateur similaire est désormais mobilisé pour estimer l'activité du transport de

Tableau 1 - Estimation de la perte d'activité du deuxième trimestre

Branches	Part dans le PIB (en %)	Perte d'activité en avril (en %)	Perte d'activité en mai (en %)	Perte d'activité en juin (en %)	Contributions à la perte d'activité en juin (en points de PIB)	Perte d'activité au deuxième trimestre (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-12	-8	-4	-0,1	-8
Industrie	14	-32	-19	-14	-1,9	-22
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-11	-8	-4	-0,1	-7
Cokéfaction et raffinage	0	-24	-13	-9	0,0	-15
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-40	-23	-16	-0,2	-26
Fabrication de matériels de transport	1	-67	-51	-41	-0,6	-53
Fabrication d'autres produits industriels	6	-37	-21	-15	-0,9	-24
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2	-12	-5	-3	-0,1	-6
Construction	6	-61	-47	-31	-1,7	-46
Services principalement marchands	56	-29	-22	-13	-7,3	-21
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-36	-27	-16	-1,7	-26
Transports et entreposage	5	-66	-43	-28	-1,3	-46
Hébergement et restauration	3	-82	-67	-20	-0,6	-56
Information et communication	5	-10	-8	-7	-0,4	-8
Activités financières et d'assurance	4	-11	-8	-6	-0,2	-8
Activités immobilières	13	-2	-1	-1	-0,1	-1
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-31	-21	-13	-1,8	-22
Autres activités de services	3	-67	-61	-44	-1,3	-57
Services principalement non marchands	22	-25	-19	-7	-1,5	-17
Total	100	-30	-22	-12	-12	-21
<i>dont principalement marchands</i>	78	-31	-23	-14	-11,0	-23
<i>dont principalement non marchands</i>	22	-25	-19	-7	-1,5	-17
Total principalement marchands hors loyers	65	-37	-27	-17	-11	-27

Lecture : : en juin, l'activité économique aurait diminué de 12 % (contre -30 % au moins d'avril) par rapport à une situation normale. L'industrie, dont la perte d'activité est estimée à 14 % (contre -32 % au mois d'avril), contribuerait à hauteur de 1,9 point de pourcentage à cette baisse.

Source : *Calculs Insee à partir de sources diverses*

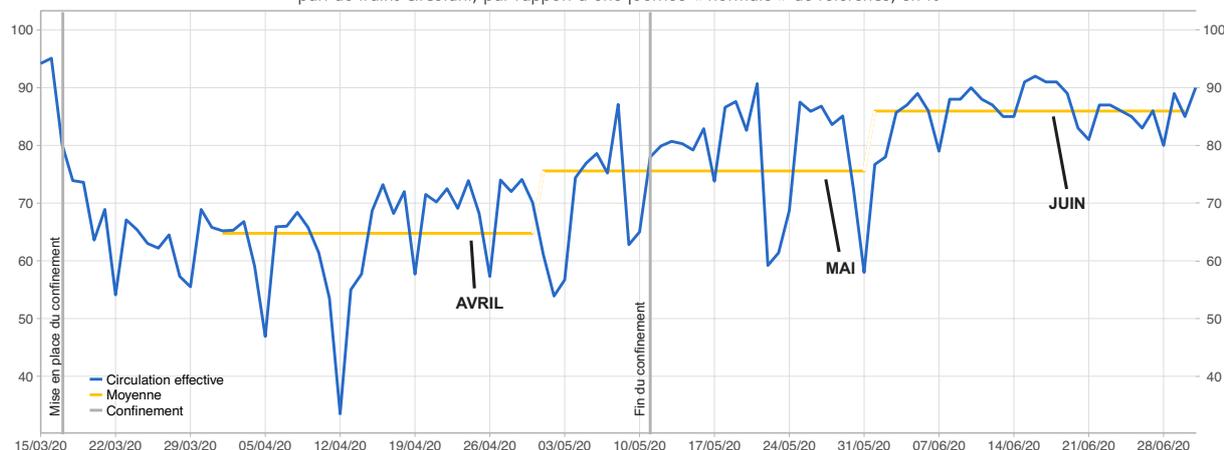
fret routier : l'indicateur de trafic de poids lourds en France calculé par le CEREMA à partir des données de trafic de plus de 1200 stations de comptage réparties sur l'ensemble du réseau routier national non concédé. Mais, au-delà, ces indicateurs peuvent également refléter la perte d'activité globale, dans la mesure où le transport de marchandises par voie ferrée ou routière est corrélé au volume de marchandises échangées dans l'ensemble de l'économie.

Les deux semaines suivant la mise en place du confinement, la circulation du fret ferroviaire avait diminué très rapidement pour atteindre une moyenne de 65 % de trains en circulation au

mois d'avril (*graphique 2*) par rapport au nombre habituel. De même, le trafic routier de véhicules lourds s'était contracté à un niveau d'environ 60 % par rapport à la « normale » (*graphique 3*). En mai, anticipant un peu le début du déconfinement de la population, le trafic s'est progressivement redressé pour s'établir en moyenne à 75 % pour le ferroviaire et 86 % dans le routier. En juin, le trafic routier s'est fortement repris et il est désormais proche de son niveau d'avant crise, tandis que le fret ferroviaire demeure autour de 85 % de son niveau « normal ». L'un comme l'autre illustrent donc la reprise progressive de l'activité économique estimée précédemment.

2 - Circulation effective du fret ferroviaire sur le réseau SNCF

part de trains circulant, par rapport à une journée « normale » de référence, en %

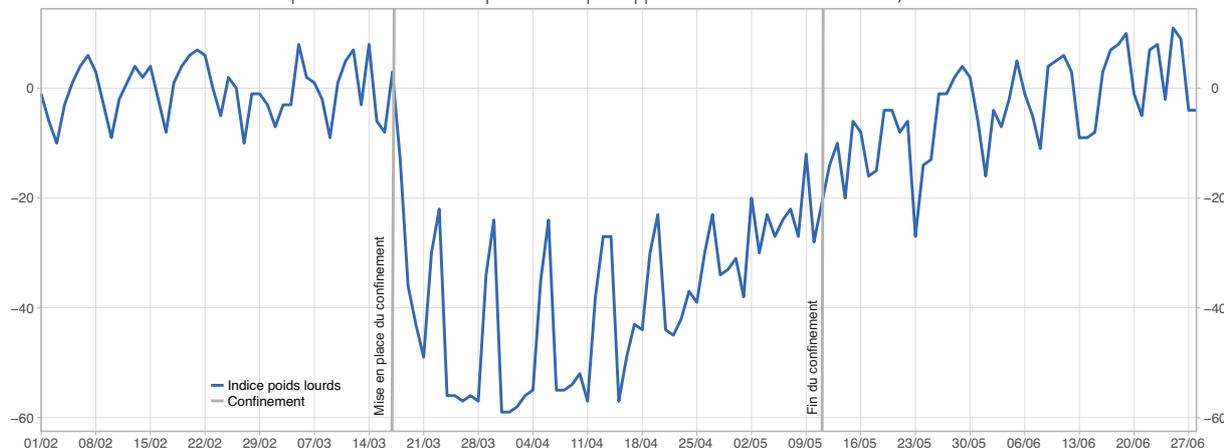


Lecture : le 28 juin 2020, la circulation effective de trains de fret ferroviaire sur le réseau SNCF était de 80 % par rapport à une journée de référence.

Source : SNCF Réseau, calculs Insee

3 - Trafic routier de véhicules lourds en France

perte de trafic routier de poids lourds par rapport à une situation « normale », en %



Note : l'indice est construit en comparant le trafic actuel à un trafic « avant crise ». Afin que cette référence soit la plus « juste possible », celle-ci est calculée sur le débit moyen journalier du 13 janvier au 2 février 2020 pour éviter les effets liés aux vacances scolaires et au début du confinement. Par ailleurs, la série a été corrigée de la saisonnalité des jours de la semaine et des jours fériés.

Lecture : le 28 juin 2020, le trafic routier de poids lourds en France était de 4 % inférieur à un jour comparable d'avant crise.

Source : CEREMA, calculs Insee

Fin 2020, l'activité économique demeurerait légèrement en deçà de son niveau d'avant crise

L'enquête Acemo-Covid¹, réalisée par la Dares avec l'appui de l'Insee, permet, entre autres, de connaître le rythme anticipé par les entreprises de reprise de leur activité à un niveau normal. En projetant leurs réponses agrégées² sur les estimations d'activité économique de ces derniers mois, il est possible d'établir un ensemble de scénarios – bas, haut ou central³ – de reprise de l'activité jusqu'à la fin de l'année (*graphique 4*). Fin 2020, l'activité économique resterait un peu en dessous de son niveau d'avant crise : entre -6 % et -1 % en décembre 2020, selon les différents scénarios, soit -4 % en moyenne.

Par branche, les rythmes de reprise seraient hétérogènes. Les difficultés d'ordre réglementaire (activité autorisée ou non) ou sanitaire, les éventuels problèmes d'approvisionnement, les manques de débouchés ou de personnel, ont conduit à une répartition des pertes d'activité

différenciée selon les branches – la construction a, par exemple, été davantage touchée que l'industrie agroalimentaire. Mais ils conditionnent également, selon leur intensité et leur fréquence, les rythmes anticipés de reprise par les entreprises. Ainsi, les pertes d'activité économique des services marchands seraient de l'ordre de 2 % en fin d'année (*graphique 5*), tandis qu'elles demeurerait autour de 5 % dans l'industrie et jusqu'à 8 % dans la construction (*graphique 6*).

Ces scénarios reposent sur l'opinion des entreprises, exprimée durant la première quinzaine de juin. Dans un contexte de grande incertitude économique et sanitaire, ces prévisions doivent être considérées avec prudence. Si de tels scénarios se matérialisaient, après un recul de 17 % au deuxième trimestre, le PIB français se redresserait d'environ 19 % au troisième trimestre puis de 3 % au quatrième (*tableau 2*). Sur l'ensemble de l'année 2020, il reculerait dans ce cas de 9 % par rapport à 2019, soit la plus forte contraction annuelle depuis la création des comptes nationaux en 1948. ■

1. La troisième édition de l'enquête Acemo spéciale Covid, réalisée par la Dares avec l'appui de l'Insee, a été mobilisée ici. Environ 38 000 entreprises de 10 salariés ou plus du secteur privé non agricole ont été interrogées entre le 1^{er} et le 15 juin 2020, sur leur situation et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre à fin mai.

2. La question de l'enquête utilisée est la suivante : « Dans combien de temps pensez-vous que l'activité économique de votre structure va retrouver son niveau normal ? »

1. L'activité n'a pas été affectée ou est déjà revenue à la normale
2. L'activité reviendra très vite à la normale, d'ici un mois
3. L'activité reviendra à la normale d'ici deux ou trois mois
4. L'activité mettra plus de trois mois à revenir à la normale
5. L'activité a été affectée de manière plus durable et ne reviendra pas à la situation antérieure avant la fin de l'année
6. Ne sais pas »

3. La différence entre les trois scénarios provient de l'interprétation des modalités de réponses à l'enquête. Le scénario bas (resp. haut) est obtenu en ne retenant que les interprétations les plus « pessimistes » (resp. « optimistes »). Par exemple, à la réponse : « L'activité reviendra à la normale d'ici deux ou trois mois », le scénario bas ne retient que l'hypothèse la plus tardive, i.e. trois mois, tandis que le scénario haut ne retient que l'hypothèse la plus précoce, i.e. deux mois. Le scénario central est la moyenne des deux précédents. Pour la cinquième modalité, le choix a été fait de considérer que le retour se faisait au niveau du deuxième trimestre 2021 dans le cas du scénario haut et mi-2022 dans le cas du scénario bas. Enfin, les réponses à la modalité « ne sais pas » sont ajoutées aux réponses à la modalité la plus favorable possible (resp. défavorable), soit la deuxième (resp. la cinquième), dans le cas du scénario haut (resp. bas).

Tableau 2 - Estimation puis prévision des pertes d'activité économique et du PIB en 2020

	en %				
	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Année 2020
Croissance du PIB (variation trimestrielle)	-5,3	-17	+19	+3	-9
Perte d'activité moyenne (par rapport à une situation « normale »)	-	-21	-7	-4	-

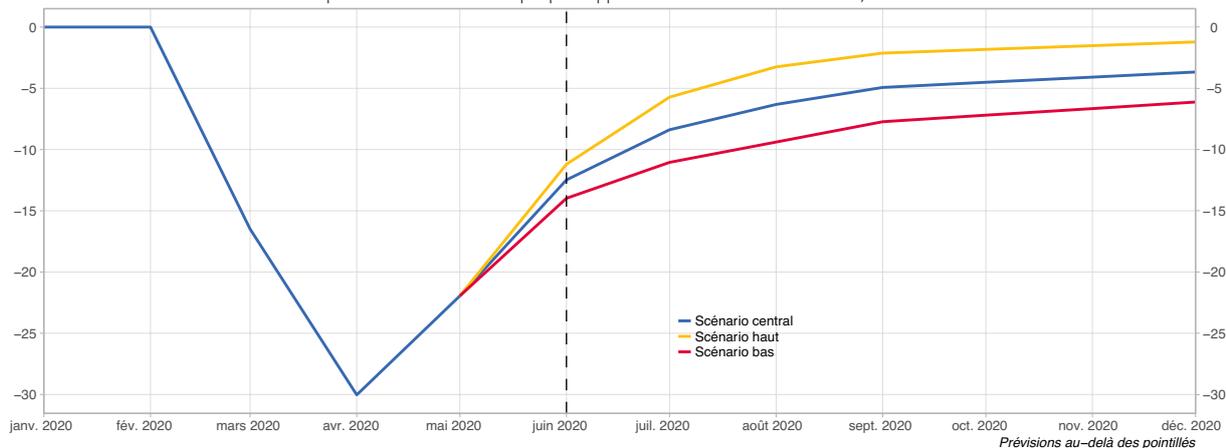
Lecture : au deuxième trimestre, la perte d'activité économique moyenne est estimée à 21 %, soit une baisse du PIB de 17 % après -5,3 % au premier.

Note : la perte d'activité présentée dans ce tableau est la moyenne des pertes d'activité mensuelles estimées/prévues et détaillées dans le *tableau 1*. La perte d'activité économique d'un mois ou trimestre donné est mesurée par rapport à une situation « normale », c'est-à-dire une période antérieure à la crise sanitaire. Inversement, la variation du PIB un trimestre donné est, par définition, calculée à partir du niveau d'activité du trimestre précédent.

Source : *Calculs Insee à partir de sources diverses (prévisions à partir du deuxième trimestre)*

4 - Pertes d'activité économique mensuelles estimées puis prévues

perte d'activité économique par rapport à une situation « normale », en %

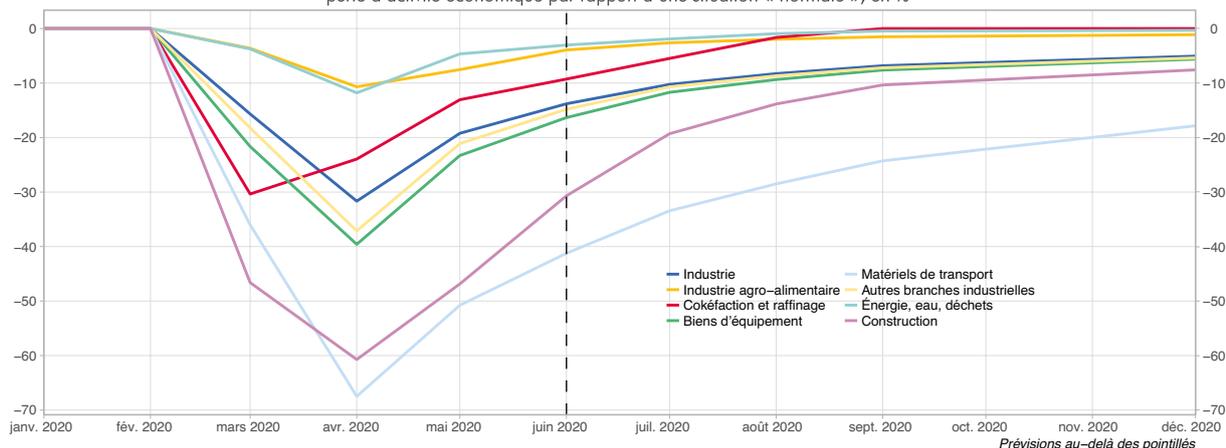


Lecture : en avril, l'activité économique aurait diminué d'environ 30 %. En fin d'année, elle s'établirait, selon les réponses des entreprises à l'enquête Acemo-Covid, autour de -4 %.

Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid, calculs Insee à partir de sources diverses

5 - Pertes d'activité économique mensuelles estimées puis prévues dans l'industrie et la construction

perte d'activité économique par rapport à une situation « normale », en %

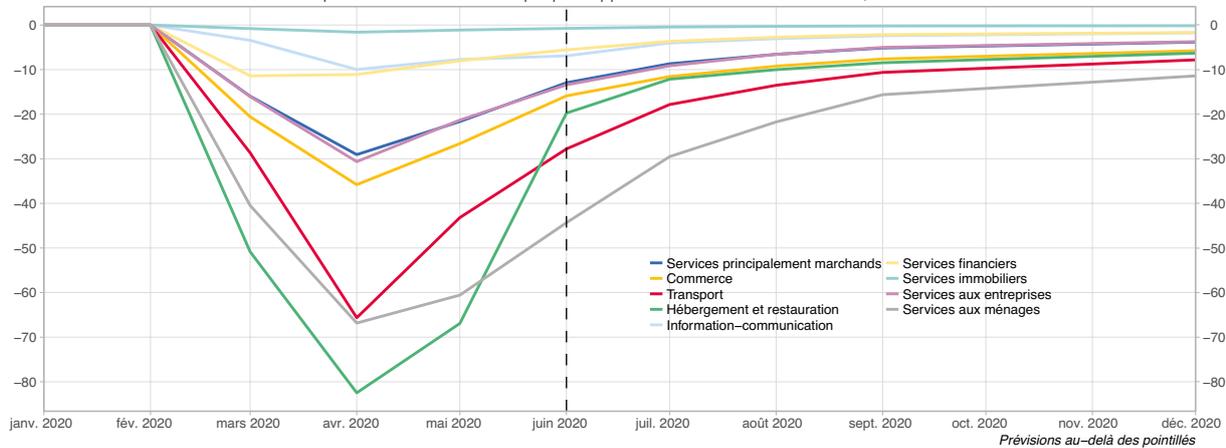


Lecture : en avril, l'activité économique dans la branche des matériels de transport aurait été inférieure de 67 % par rapport à une situation normale.

Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid, calculs Insee à partir de sources diverses

6 - Pertes d'activité économique mensuelles estimées puis prévues dans les services

pertes d'activité économique par rapport à une situation « normale », en %



Lecture : en avril, l'activité économique dans l'hébergement-restauration aurait été inférieure de 82 % par rapport à une situation normale.

Source : Insee, enquête Acemo-Covid, calculs Insee à partir de sources diverses

La consommation d'électricité dans l'industrie manufacturière se redresse mais reste en retrait

La consommation d'électricité est une source utile pour suivre en temps réel les évolutions de l'activité des entreprises et des ménages pendant la crise sanitaire¹.

L'évolution de la consommation des entreprises pendant et après le confinement reflète les chutes d'activité en mars et en avril, puis la reprise progressive. Selon les données de RTE (Réseau de transport d'électricité) sur les entreprises lui étant directement raccordées, la consommation d'électricité s'est surtout contractée dans les branches les plus touchées par les baisses d'activité et les plus consommatrices d'électricité, par exemple la fabrication de matériel de transport (qui inclut les industries automobile et aéronautique). Selon les données d'Enedis, la consommation non résidentielle (entreprises non directement raccordées à RTE et secteur public) a suivi un mouvement similaire quoiqu'atténué.

Quant aux ménages, selon Enedis, leur consommation, qui a été en moyenne supérieure à la normale pendant le confinement, revient désormais presque à la normale.

Après une forte baisse pendant le confinement, la reprise de l'activité s'est aussi manifestée dans la consommation en électricité des entreprises, mais avec des disparités selon les branches

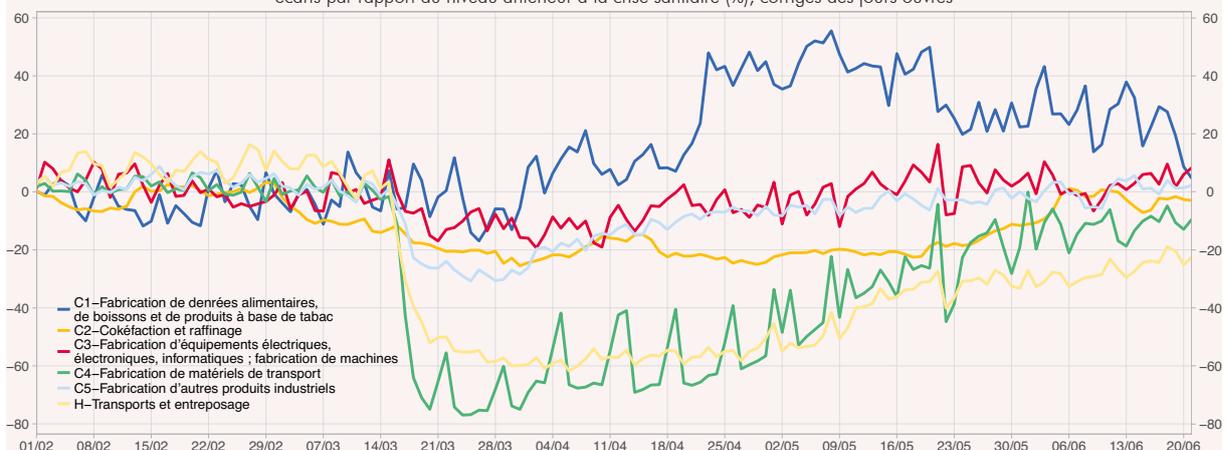
Les données de consommation électrique de RTE permettent de suivre, pendant la période de confinement puis de déconfinement, la consommation d'électricité dans certains secteurs d'activité, ceux pour lesquels un nombre suffisamment représentatif d'entreprises sont raccordées directement au réseau. Leur représentativité, mesurée à l'aide des chiffres d'affaires, varie fortement selon les secteurs mais elle est plutôt élevée, voire très élevée, dans les branches des services de transports et de l'industrie manufacturière.

Au sein de l'industrie manufacturière, de fortes disparités sectorielles sont apparues depuis le 17 mars alors que les évolutions de consommation d'électricité étaient jusqu'alors relativement proches (*graphique 1*). Ainsi, la consommation d'électricité de la « Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » s'est accrue pendant le confinement (+18 % entre le 23 mars et le 10 mai par rapport à une période normale), mais ce surcroît a été encore plus marqué ensuite (+31 % entre le 11 mai et le 26 juin, par rapport à une période normale), tiré par la consommation de la branche « Fabrication de produits amylacés » (c'est-à-dire à partir de riz, de blés, de pommes de terre, de maïs, etc.). Pour les autres branches de l'industrie manufacturière, l'impact du confinement a été négatif sur leur consommation d'électricité et

1. Sur la méthodologie, voir l'éclairage du *Point de conjoncture* du 7 mai 2020 : « Que disent les données de production et de consommation d'électricité sur l'activité économique en période de confinement ? ». Le climat et la saisonnalité affectant fortement la consommation d'électricité, les comparaisons temporelles sont effectuées après correction des effets des variations de température, des jours ouvrés et des mois de l'année pour les ménages et les entreprises non raccordées à RTE ; et après correction des jours ouvrés pour les entreprises directement raccordées à RTE.

1 - Consommation d'électricité des entreprises directement raccordées à RTE selon les branches

écarts par rapport au niveau antérieur à la crise sanitaire (%), corrigés des jours ouvrés



Lecture : le lundi 15 juin 2020, la consommation d'électricité par les entreprises de la branche Transports et entreposages directement raccordées au réseau d'électricité est encore inférieure de 24 % au niveau moyen de consommation d'un lundi.

Source : RTE, calculs Insee

le retour à la normale s'est fait progressivement. La baisse a été particulièrement marquée pour la fabrication de matériel de transport (-61 % entre le 23 mars et le 10 mai, alors que la baisse a été de 17 % sur l'ensemble de l'industrie manufacturière), branche pour laquelle la reprise est également plus lente que pour les autres branches de l'industrie manufacturière (-18 % entre le 11 mai et le 26 juin, contre -2 % pour l'ensemble de l'industrie manufacturière). Ce profil d'évolution suit celui de la sous-branche la plus consommatrice d'électricité, la fabrication automobile, laquelle a été très affectée par la crise sanitaire. C'est aussi la branche de l'industrie manufacturière qui a connu la plus forte baisse d'activité : -67 % en avril par rapport à une période normale (*fiche Activité*).

Pour la branche des transports et de l'entreposage, dont la baisse de consommation d'électricité pendant le confinement a été la plus forte de l'ensemble des branches², la reprise de la consommation d'électricité reste partielle : entre le 11 mai et le 26 juin, elle reste 30 % sous sa normale.

Selon Enedis, la consommation non résidentielle, toutes puissances souscrites confondues, s'est située à -24 % par rapport à la normale entre le 23 mars et le 10 mai, avant de remonter à -13 % entre le 11 mai et le 5 juin (*graphique 2*). Ces baisses exceptionnelles sont comparables à celles qu'ont connues les entreprises directement raccordées à RTE qui étaient de -22 % entre le 23 mars et le 10 mai et de -8 % entre le 11 mai et le 5 juin.

La consommation des ménages se rapproche peu à peu de la normale depuis le début du déconfinement

Pendant le confinement, les ménages ont davantage chauffé et éclairé leur logement, y ont cuisiné leurs repas et ont recouru au numérique pour travailler ou se divertir. Leur consommation d'électricité a ainsi augmenté de 3 % entre le 23 mars et le 10 mai (*graphique 2*). Après le 11 mai, le déconfinement a permis un retour progressif aux déplacements pendant la journée et au travail sur site pour un nombre croissant de ménages. Leur consommation d'électricité ne serait donc plus que légèrement supérieure à la normale entre le 11 mai et le 5 juin, de l'ordre de +1 %.

Données :

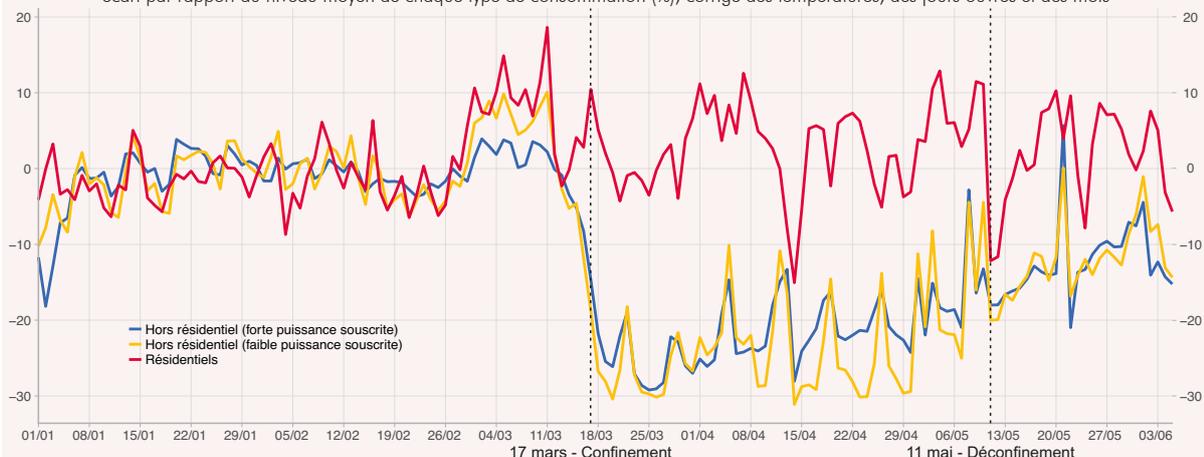
RTE (Réseau de transport d'électricité) est le gestionnaire du réseau de transport français. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. Les données utilisées dans cet éclairage ont été fournies par RTE, et couvrent les entreprises directement raccordées pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 26 juin 2020.

Enedis est le principal distributeur d'électricité (80 % de la consommation de France métropolitaine). Les données utilisées dans cet éclairage ont été fournies par Enedis, et couvrent la période du 1^{er} juillet 2018 au 5 juin 2020. Elles proviennent du profilage dynamique de la consommation de l'intégralité des clients du réseau d'Enedis. ■

2. Voir le Point de conjoncture du 7 mai.

2 - Consommation d'électricité selon le type de client d'Enedis

écart par rapport au niveau moyen de chaque type de consommation (%), corrigé des températures, des jours ouvrés et des mois



Lecture : le lundi 6 avril 2020, la consommation d'électricité des ménages est supérieure de 5 % au niveau moyen de consommation d'un lundi d'avril aux températures similaires.

Source : : Enedis, calculs Insee

Échanges extérieurs

La crise sanitaire et les mesures d'endiguement mises en place dans la plupart des pays ont fortement affecté les échanges internationaux depuis le début de l'année 2020. Le commerce mondial a ainsi enregistré en avril 2020 une baisse de 16 % par rapport à avril 2019, principalement du fait des pays avancés et notamment de la zone euro. En France, les exportations comme les importations, ont reculé de plus de 30 % en avril sur un an. En cause, les mesures d'endiguement de l'épidémie chez les pays partenaires qui ont conduit à une chute de la demande étrangère, tout comme les difficultés d'approvisionnements, l'arrêt partiel de l'activité de certaines branches et la baisse de la demande intérieure.

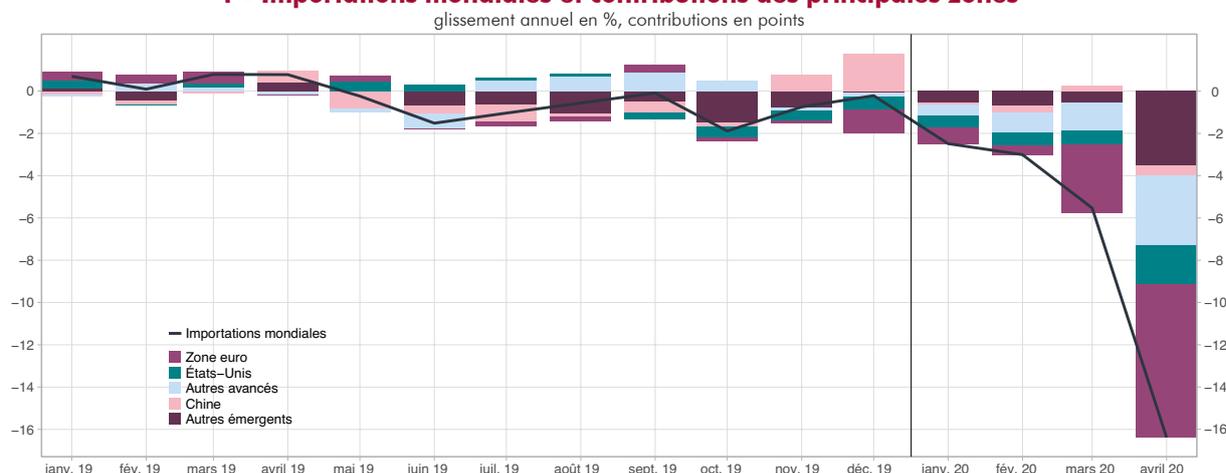
Par ailleurs, l'Insee publie les résultats d'un module ad hoc associé ponctuellement en janvier 2020 à l'enquête de conjoncture dans l'industrie et portant sur les conséquences du Brexit (éclairage). Les résultats de ce module ne sont publiés qu'aujourd'hui, la priorité ayant été donnée à l'analyse de la crise sanitaire dans les précédents Points de conjoncture depuis les mois de mars. La pandémie de Covid-19 a, depuis, bouleversé l'économie mondiale, mais les interrogations sur les conséquences du Brexit demeurent.

De janvier à avril 2020, le commerce extérieur des pays avancés a plus souffert de la crise sanitaire que celui des pays émergents

Le commerce mondial (mesuré comme la somme des importations et des exportations de biens) a reculé de 3,4 % au premier trimestre 2020 d'après l'institut néerlandais CPB, en comparaison au premier trimestre 2019. Après des mois de janvier et de février déjà affectés par les conséquences des tensions commerciales de 2019 et le Brexit (respectivement -2,5 % et -2,1 % en glissement annuel) et par les mesures d'endiguement de l'épidémie en Chine, les échanges mondiaux du mois de mars ont été marqués par une chute de plus de 5 %.

Au cours des derniers mois, le commerce extérieur des pays avancés a davantage été pénalisé par la crise du Covid-19 que celui des pays émergents. Alors que les premières mesures de confinement ont été mises en place dès la fin janvier dans les pays asiatiques, les importations des pays émergents n'ont reculé que de 2,7 % en février 2020 sur un an, puis de 0,8 % en mars. En comparaison, les importations des pays avancés

1 - Importations mondiales et contributions des principales zones



Source : CPB, calculs Insee

Conjoncture française

ont chuté, en glissement annuel, de 3,5 % en février puis de 8,1 % en mars.

Au plus fort de la crise sanitaire, le CPB a enregistré un recul des importations mondiales de 16 % en avril 2020 (*graphique 1*). Cette dynamique serait principalement due au repli des achats à l'étranger de la zone euro (contribution de -7,2 points) et des autres pays avancés (contribution de -3,3 points).

La chute du commerce mondial a été soudaine et de grande ampleur

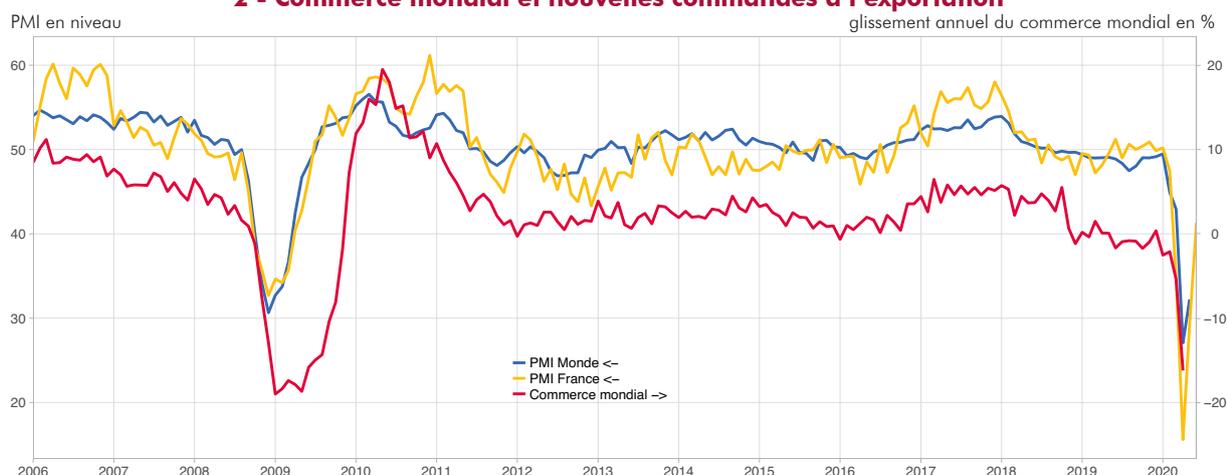
En juin, en lien avec l'arrêt progressif des mesures d'endiguement, les nouvelles commandes à l'exportation retracées par les enquêtes PMI sont légèrement remontées (43,4 en juin après 32,2 en mai ; *graphique 2*) après avoir atteint en avril un plus bas historique (27,1). Ce niveau d'avril 2020 était inférieur au niveau le plus bas atteint lors de la crise financière mondiale de 2008 (30,6). Par ailleurs, l'indicateur des nouvelles commandes à l'exportation pour la France s'est effondré à 15,6 en avril (point le plus bas historiquement) avant de remonter à 29,2 en mai et à 41,3 en juin.

En avril 2020, les exportations françaises ont reculé de 36 % sur un an

Dans ce contexte national et international historiquement défavorable, les exportations françaises se sont repliées au premier trimestre (-6,1 % après -0,4 % au quatrième trimestre 2019), soit plus qu'au quatrième trimestre 2008 (-4,8 %). En avril 2020, les exportations françaises ont chuté de 36 % sur un an (*graphique 3*), la baisse étant marquée pour les biens comme pour les services. Ces reculs s'expliquent a priori non seulement par la diminution importante de la demande étrangère mais également par les difficultés de production domestique.

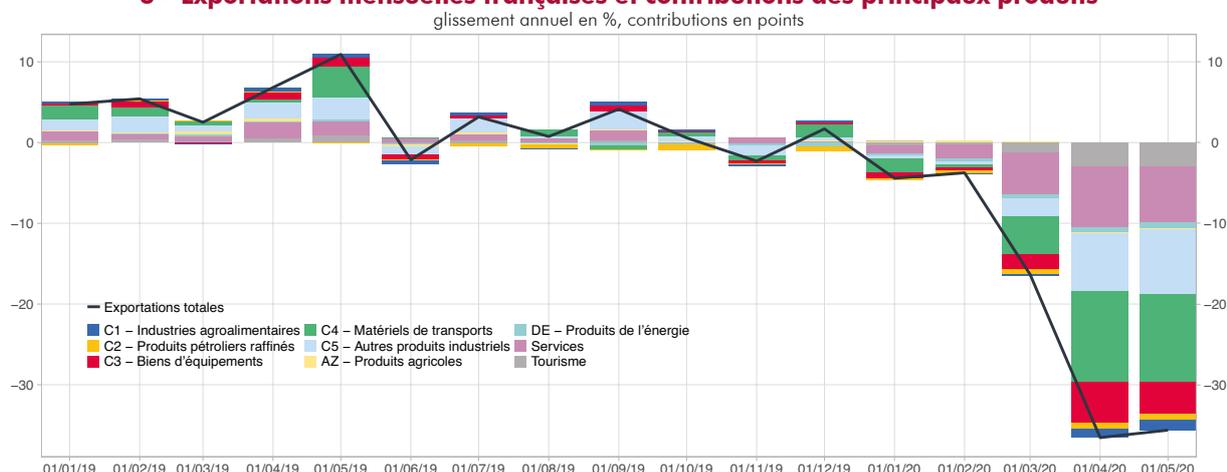
La baisse des ventes de biens manufacturés a contribué pour plus de 25 points au recul des exportations françaises en avril. Parmi les produits manufacturés en fort repli, les produits de l'automobile et de l'aéronautique ont contribué pour près d'un tiers à la chute des exportations (-11 points). À titre d'exemple les livraisons d'Airbus ont chuté de 50 % en mars et de 91 % en avril sur un an. Dans une moindre mesure, les biens d'équipements et les autres produits industriels ont également contribué au recul des

2 - Commerce mondial et nouvelles commandes à l'exportation



Source : IHS Markit, CPB, calculs Insee

3 - Exportations mensuelles françaises et contributions des principaux produits



Source : Banque de France, Douanes, calculs Insee

exportations françaises (respectivement -5 points et -7 points).

Du côté des services, les ventes ont essentiellement reculé pour les services relatifs aux voyages ($-83,5$ % en glissement annuel) et aux transports ($-17,7$ %). Enfin, le tourisme international, rendu impossible par les fermetures de frontières et les mesures d'endiguement en France et à l'étranger, a également pesé sur les échanges français avec une contribution de $-2,9$ points aux exportations totales.

En avril 2020, l'arrêt partiel de l'économie française a conduit à un recul des importations de 32,5 % sur un an

Les importations ont chuté de 32,5 % sur un an en avril, un rythme proche de la perte d'activité économique estimée dans les *Points de conjoncture* (graphique 4). Ce repli s'explique essentiellement par l'arrêt provisoire du recours aux biens manufacturés étrangers (contribution de -23 points), notamment les biens d'équipement – machines industrielles et agricoles – les autres produits industriels – produits métallurgiques et métalliques – et les matériels de transports – moteurs d'avions, équipements automobiles.

Par ailleurs, le tourisme et les services ont également contribué au repli des importations françaises (resp. pour $-1,8$ point et $-4,5$ points en avril). En particulier, la baisse des importations de services est principalement due aux services relatifs aux voyages ($-79,4$ % par rapport à avril 2019) et aux transports ($-18,2$ %).

Enfin, l'analyse des contenus en importations, obtenus via le tableau entrée-sortie symétrique de 2016, permet d'estimer la perte des importations due à l'arrêt partiel de l'appareil productif français en avril 2020. Ainsi, le recul des importations s'expliquerait à la fois par le repli des exportations françaises et de la demande intérieure, ainsi que par la contraction de la production sur le territoire national, dont l'appareil productif incorpore en

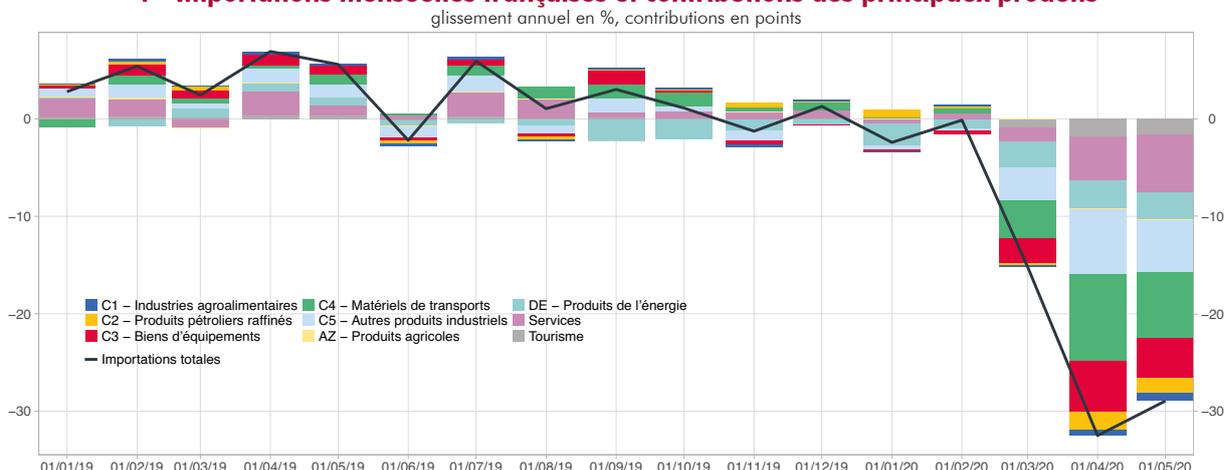
moyenne 27 % de consommations intermédiaires importées. De fait, la perte d'importations due à la chute de la production nationale en avril proviendrait pour 40 % de l'arrêt partiel ou total de l'activité des usines de matériels de transports et pour 26 % de l'arrêt partiel ou total des raffineries. De façon similaire, la chute de la consommation des ménages en avril aurait contribué à baisser le niveau des importations à la fois pour satisfaire directement cette demande ou non.

En mai 2020, les échanges extérieurs français se sont légèrement redressés, avant d'augmenter plus franchement en juin

En lien avec l'assouplissement des mesures d'endiguement sanitaire et l'amélioration des nouvelles commandes à l'exportation, les échanges extérieurs français ont légèrement rebondi en mai 2020. Ils demeurent toutefois à un faible niveau. En effet, les exportations françaises sont restées inférieures de 36 % en mai à leur niveau un an auparavant, ce glissement annuel ne remontant que d'un point par rapport à celui observé en avril. De leur côté, les importations se sont redressées de 4 points en mai 2020 par rapport à avril (-29 % en glissement annuel contre -33 %), principalement du fait de la remontée des échanges de matériels de transport et de biens d'équipement. Les échanges extérieurs demeurent ainsi plus dégradés en mai que la production nationale en phase de redémarrage.

Par ailleurs, les premiers indicateurs issus des échanges de biens hors Union européenne (UE) indiquent une reprise plus nette en juin 2020. Ainsi, tant les importations que les exportations françaises de biens en provenance ou à destination des pays hors UE remonteraient à environ 80 % de leur niveau un an auparavant, soit une perte limitée à -20 % en glissement annuel. ■

4 - Importations mensuelles françaises et contributions des principaux produits



Source : Banque de France, Douanes, calculs Insee

En janvier 2020, dans l'industrie manufacturière, une entreprise sur cinq jugeait que le *Brexit* allait avoir un impact négatif sur son activité à court terme

L'enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2020 avait été ponctuellement enrichie d'une question relative à l'effet probable du *Brexit* sur l'activité des entreprises¹. 21 % des entreprises du secteur de l'industrie interrogées jugeaient que le *Brexit* allait avoir un effet négatif sur leur activité à court terme, en particulier dans les secteurs de la fabrication de matériels de transport et de l'agro-alimentaire. Les délais, les difficultés administratives et les tarifs douaniers étaient les principaux motifs d'inquiétude exprimés.

En janvier 2020, les entreprises du secteur de l'industrie répondant aux enquêtes de conjoncture ont été interrogées sur l'effet probable du *Brexit* sur leur activité au cours des trois mois à venir. À ce moment-là, à la suite des élections législatives britanniques du 12 décembre 2019, le scénario d'une sortie « ordonnée » du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) au 31 janvier 2020 s'était stabilisé. Le 22 janvier 2020, le Parlement britannique avait validé définitivement l'accord négocié en septembre 2019 avec l'UE. Le Royaume-Uni a ensuite formellement quitté l'Union le 31 janvier 2020, sans conséquences immédiates sur ses relations commerciales. Les règles européennes continuent en effet de s'appliquer jusqu'à fin 2020, cette période transitoire devant permettre au Royaume-Uni de définir ses relations futures avec l'UE.

La question relative à l'effet probable du *Brexit* sur leur activité future invitait les entreprises à choisir une modalité qualitative (effet positif, neutre ou négatif), avec la possibilité de laisser un commentaire libre (figure 1). Sur environ 4 000 entreprises interrogées, plus de 2 800 ont répondu et parmi elles plus de 500 ont laissé un commentaire libre.

1 - Question sur l'effet du *Brexit* introduite dans l'enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2020

EFFET DU BREXIT SUR VOTRE ACTIVITÉ	positif	neutre	négatif
Effet probable du <i>Brexit</i> sur votre activité au cours des 3 prochains mois.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Précisez :			

Parmi les entreprises industrielles interrogées en janvier, 21 % d'entre elles jugeaient que le *Brexit* allait avoir un effet négatif sur leur activité au cours du premier trimestre 2020 (tableau). Cette part est particulièrement forte dans les secteurs de la fabrication de matériels de transport (37 %) et de l'agro-alimentaire (26 %). Selon les commentaires laissés par les entreprises, les inquiétudes portaient sur les délais et les difficultés administratives liés aux contrôles douaniers, ainsi que sur les surcoûts engendrés par d'éventuels tarifs douaniers (figures 2 et 3), et ce pour les livraisons comme pour les approvisionnements. Le risque de fluctuation du cours de la livre sterling, le besoin d'augmenter les stocks en raison des délais de livraison rallongés et la potentielle perte de clients au Royaume-Uni ont également été cités. Plus minoritairement, étaient anticipés des problèmes législatifs liés aux droits de propriété ou aux certifications. Enfin, à plus court terme, les entreprises ont mentionné la constitution de stocks préventifs par leurs clients britanniques en 2019, qui se serait traduite par de moindres ventes début 2020.

Opinions des entreprises de l'industrie sur l'effet probable du *Brexit* sur leur activité au premier trimestre 2020

en %

	Positif	Neutre	Négatif
Ensemble de l'industrie	1	78	21
Industrie manufacturière	1	78	21
C1-Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	72	26
C3-Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	82	17
C4-Fabrication de matériels de transport	2	61	37
C5-Fabrication d'autres produits industriels	1	83	17

Lecture : En janvier 2020, 21 % des entreprises de l'industrie interrogées estimaient que le *Brexit* aurait un effet négatif sur leur activité au cours des trois prochains mois.

Note : Les réponses sont pondérées par le chiffre d'affaires des entreprises.

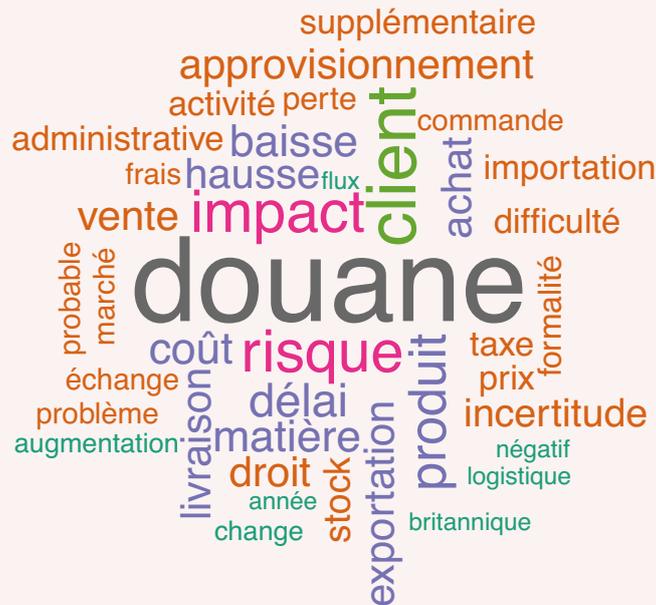
Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2020

1. Les résultats de ce module ne sont publiés qu'aujourd'hui, la priorité ayant été donnée à l'analyse de la crise sanitaire dans les précédents *Points de conjoncture* depuis le mois de mars. La pandémie de Covid-19 a, depuis, bouleversé l'économie mondiale, mais les interrogations sur les conséquences du *Brexit* demeurent.

Une forte majorité des entreprises (78 %) jugeait que le *Brexit* n'aurait pas d'effet sur leur activité. Selon les commentaires, il s'agit essentiellement d'industriels n'ayant pas d'échanges (ni clients, ni fournisseurs) avec le Royaume-Uni. Une minorité d'entreprises ont signalé des effets neutres ou encore inconnus début 2020 du fait de l'état d'avancement des négociations.

Très peu d'entreprises (1 %) ont déclaré anticiper un effet positif du *Brexit* sur leur activité. D'après les commentaires, elles s'attendaient alors à des comportements de stockage à court terme par leurs clients britanniques, ou espéraient bénéficier d'un rapatriement de la production en France. ■

2 - Nuage de mots des entreprises anticipant un effet négatif

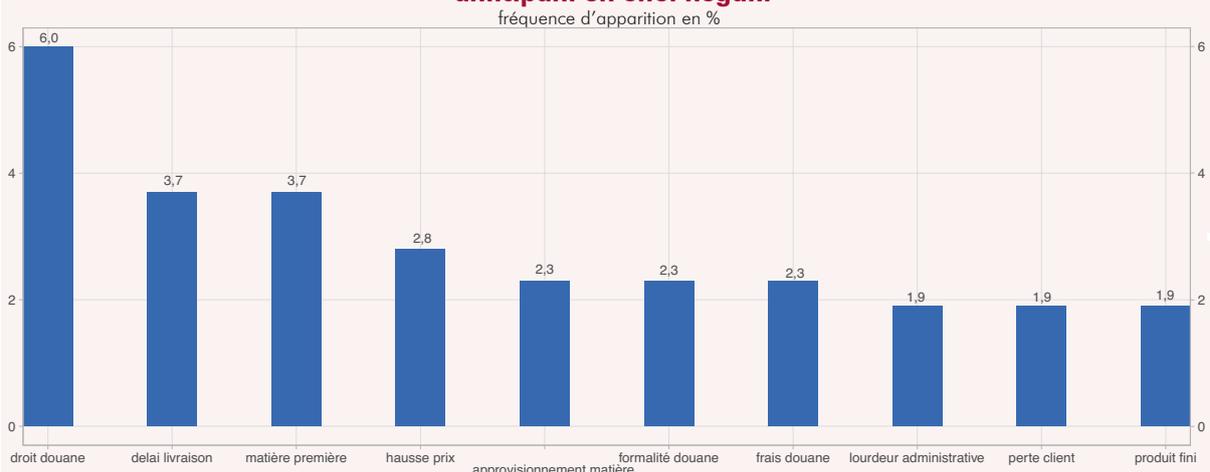


Lecture : Plus la taille du mot est importante dans le nuage de mots, plus il apparaît fréquemment dans les commentaires laissés par les entreprises anticipant un effet négatif.

Note : La fréquence des mots dans les réponses n'est pas pondérée selon les caractéristiques de l'entreprise répondante.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2020

3 - Analyse des associations de deux mots parmi les commentaires des entreprises anticipant un effet négatif



Lecture : Les mots « droit douane » apparaissent dans 6 % des commentaires laissés par les entreprises anticipant un effet négatif.

Note : La fréquence des mots dans les réponses n'est pas pondérée selon les caractéristiques de l'entreprise répondante.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2020

La méthode

L'analyse textuelle a été réalisée à l'aide des packages *tm* et *wordcloud* disponibles sous le logiciel R. Le texte a été préalablement nettoyé, afin notamment d'enlever les mots qui n'apportaient pas d'informations et de sens à l'analyse (par exemple, l'article « le »). Les nuages de mots permettent de résumer les idées principales, ils présentent les mots les plus utilisés dans le texte en variant leur taille et couleur selon leur fréquence d'apparition. ■

Consommation des ménages

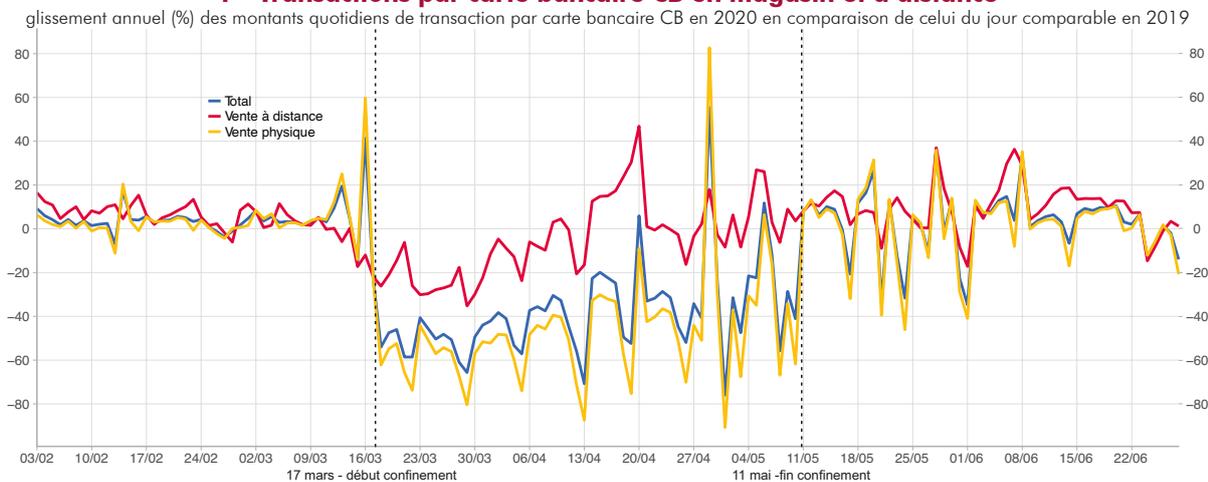
Après avoir nettement rebondi en mai à la sortie du confinement, la consommation des ménages aurait globalement rejoint, au mois de juin, un niveau proche de celui d'avant crise (tableau 1). Certaines dépenses se situeraient encore à un niveau supérieur à la « normale », notamment dans les biens manufacturés, traduisant la poursuite d'un surcroît de consommation déjà observé au tout début du déconfinement. D'autres dépenses resteraient en revanche en deçà de leur niveau normal, mais en net rattrapage par rapport aux premières semaines de déconfinement (dépenses de carburant, de services de transport ou d'hébergement et restauration). Au total, compte tenu de sa forte chute en avril et de son rebond en mai puis juin, la consommation des ménages se serait située, au deuxième trimestre 2020, 17 % en deçà de son niveau d'avant crise (soit une diminution trimestrielle de 12 %, après -5,6 % au premier trimestre).

Comme dans les précédents Points de conjoncture, l'estimation présentée dans cette fiche repose sur des hypothèses de perte ou de hausse de consommation par rapport à une période « normale » d'activité, appliquées aux différents biens et services. Ces hypothèses s'appuient notamment sur l'exploitation des données de transactions par carte bancaire et des données de caisse. Elles reflètent également les conséquences des mesures réglementaires mises en place depuis le début de la crise sanitaire (autorisations d'ouvertures d'établissements, etc.) ainsi que des comportements spécifiques de consommation (besoins constants en certains types de produits, etc.).

Dès la sortie du confinement, à la mi-mai, la consommation des ménages avait fortement rebondi, se maintenant dans la suite du mois de mai à un niveau légèrement en deçà de la « normale » (-7 %, Point de conjoncture du 17 juin). En juin, la consommation aurait progressé pour rejoindre quasiment son niveau d'avant-crise (-3 % en moyenne sur l'ensemble du mois de juin). Ce quasi-retour à la normale se reflète notamment dans le montant total de transactions par carte bancaire, dont le niveau depuis la fin du confinement, et notamment au mois de juin, a globalement convergé vers celui de 2019 (graphique 1). En particulier, la dynamique des paiements relatifs aux ventes physiques et celle des paiements en ligne évoluent à présent de conserve, signe de la reprise de pratiques plus habituelles de consommation. Néanmoins, certains postes de consommation restent encore affectés par les effets de la crise sanitaire.

En juin, la consommation en produits manufacturés aurait été supérieure de 6 % à son niveau en situation normale d'activité, contribuant à redresser la consommation de 3 points. Certaines dépenses auraient poursuivi le rattrapage entamé dès la fin du confinement, telles les dépenses en carburants (graphique 2) ou en matériels de transport. Pour d'autres biens manufacturés, le surcroît de consommation observé à la sortie du confinement se serait atténué, les dépenses revenant quasiment à la normale (cas de l'habillement-chaussure, même si les dépenses se seraient situées à la fin juin en deçà de leur niveau de 2019, compte tenu du démarrage des soldes d'été à cette même

1 - Transactions par carte bancaire CB en magasin et à distance



Lecture : le lundi 15 juin 2020, les ventes physiques par carte bancaire CB étaient supérieures de 4 % à ce qu'elles étaient le lundi 17 juin 2019.

Note : le glissement annuel très élevé du mercredi 29 avril 2020 est lié au fait que le jour comparable de 2019 est le mercredi 1^{er} mai, où le montant de transactions par carte bancaire CB, tous types de vente confondus, avait été particulièrement faible.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

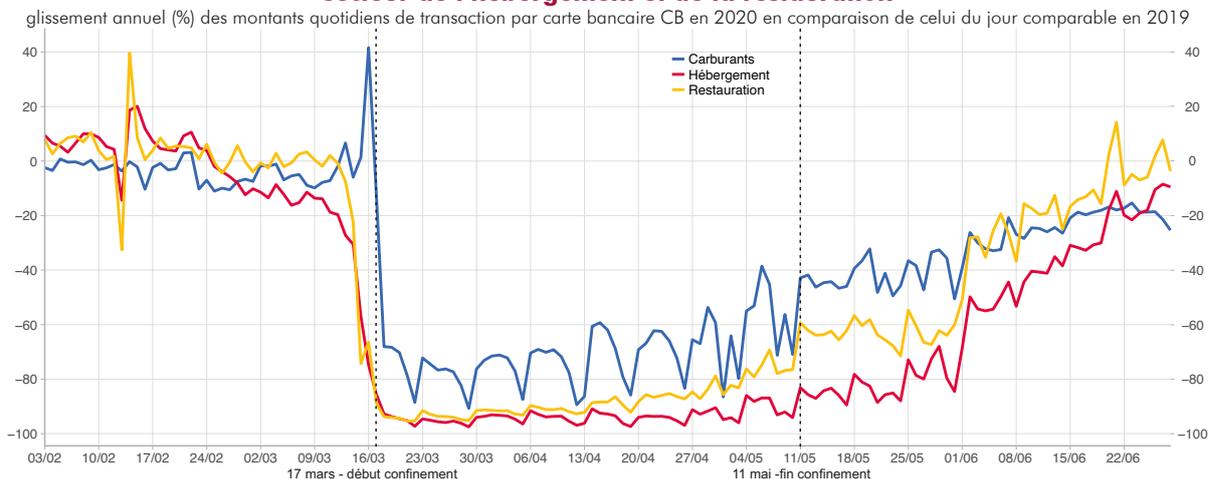
période en 2019, *graphique 3*) ou demeurant encore nettement au-dessus de celle-ci sur l'essentiel du mois de juin (cf. l'équipement du logement, *graphique 3*). Par ailleurs, en moyenne sur l'ensemble du mois, les dépenses des ménages en produits agro-alimentaires auraient conservé un dynamisme comparable à celui des mois précédents, même si ces dépenses ont pu connaître des surcroûts ponctuels pendant la période de confinement (*graphique 4*).

La consommation de services principalement marchands aurait été en juin de 9 % inférieure à une situation normale d'activité, soit une contribution de -4 points à la perte globale de consommation des ménages. Le rattrapage de la consommation entamé dans la restauration et l'hôtellerie se serait poursuivi à un rythme nettement plus rapide qu'au sortir du confinement, en lien avec la levée progressive

des restrictions d'ouverture (*graphique 2*). C'est également le cas dans les services de transport où la consommation aurait nettement progressé, quoiqu'encore en deçà de son niveau d'avant-crise. En revanche, les services toujours soumis à des restrictions d'activité resteraient à des niveaux de consommation encore très dégradés, comme par exemple le transport aérien ou les activités culturelles.

Dans les services principalement non marchands, la consommation aurait continué à se redresser légèrement, à travers la reprise progressive des soins de ville et de l'enseignement marchand, sans retrouver encore le niveau d'une situation normale d'activité (-17 % de perte de consommation en juin, contribuant pour -1 point à la perte globale). De même, dans la branche de la construction, la reprise des travaux de rénovation aurait fait nettement progresser la

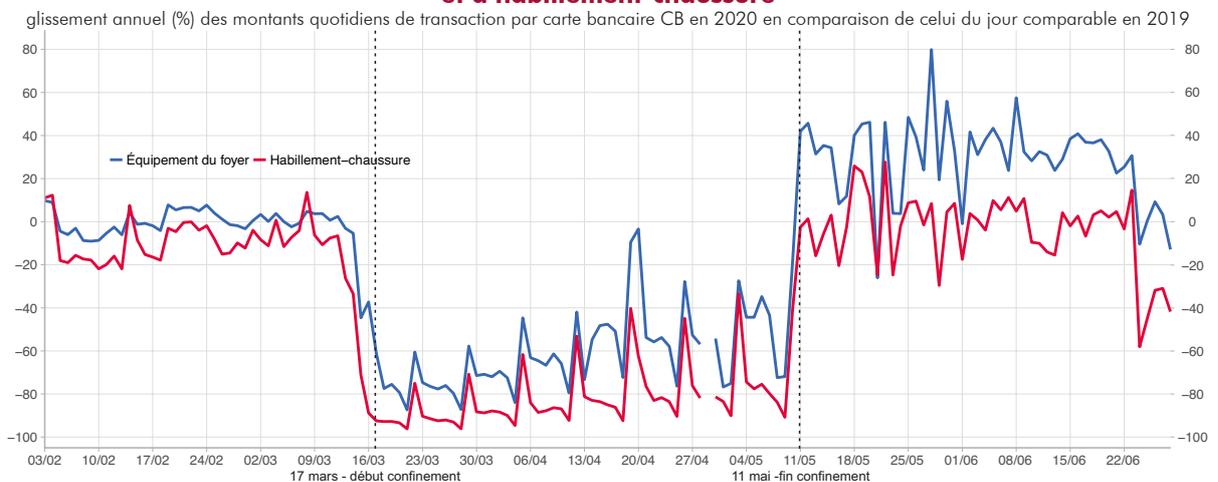
2 - Transactions par carte bancaire CB pour les achats de carburant et pour les achats dans le secteur de l'hébergement et de la restauration



Lecture : le lundi 15 juin 2020, les transactions par carte bancaire dans le secteur de la restauration étaient inférieures de 17 % à ce qu'elles étaient le lundi 17 juin 2019.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

3 - Transactions par carte bancaire CB pour les achats d'équipement du foyer et d'habillement-chaussure



Lecture : le lundi 15 juin 2020, les transactions par carte bancaire pour l'équipement du foyer étaient supérieures de 37 % à ce qu'elles étaient le lundi 17 juin 2019. Note : pour plus de lisibilité, les valeurs correspondant au mercredi 29 avril 2020 ont été supprimées car le jour comparable en 2019 étant le mercredi 1^{er} mai, le glissement annuel est très élevé.

Source : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

Conjoncture française

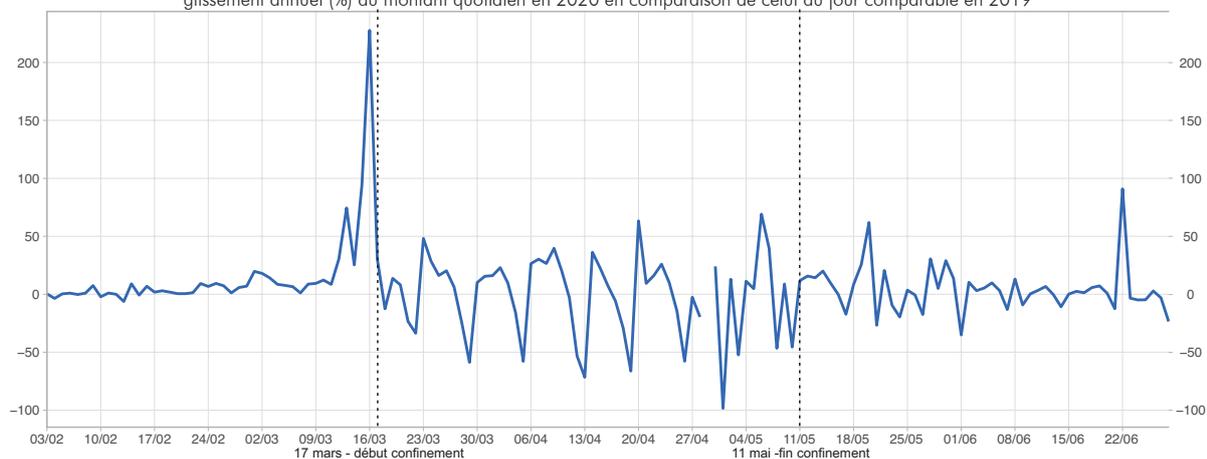
consommation des ménages, celle-ci restant toutefois en deçà de son niveau normal (-31 % de perte de consommation en juin, contribuant marginalement à la perte globale).

Au total, compte tenu des estimations des pertes de consommation en avril et en mai (respectivement -32 % et -15 %, légèrement révisées par rapport au dernier *Point de conjoncture*), la consommation des ménages aurait été, au deuxième trimestre 2020, de 17 % inférieure au niveau en situation normale. Le mois d'avril, entièrement confiné, aurait marqué le point bas de cette baisse, touchant l'ensemble des biens et services, hormis l'alimentation et certains services spécifiques (services immobiliers ou de finance et d'assurance

notamment). À partir du mois de mai, pour partie déconfiné, le redressement de la consommation aurait été nettement plus rapide pour les biens industriels (+28 points de consommation en mai) que pour les services (+8 points en mai pour les services marchands). De fait, l'existence de stocks disponibles pour les biens industriels aurait permis que le rattrapage de consommation en mai et juin s'effectue quand bien même la production ne redémarrerait que progressivement (*graphique 5*). Pour les services en revanche, les restrictions résiduelles d'activité au sortir du confinement ainsi que les mesures de protection sanitaire (distanciation physique, etc.) auraient conditionné la reprise de la consommation, la rendant beaucoup plus graduelle. ■

4 - Vente de produits agricoles et agro-alimentaires hors tabac par la grande distribution

glissement annuel (%) du montant quotidien en 2020 en comparaison de celui du jour comparable en 2019



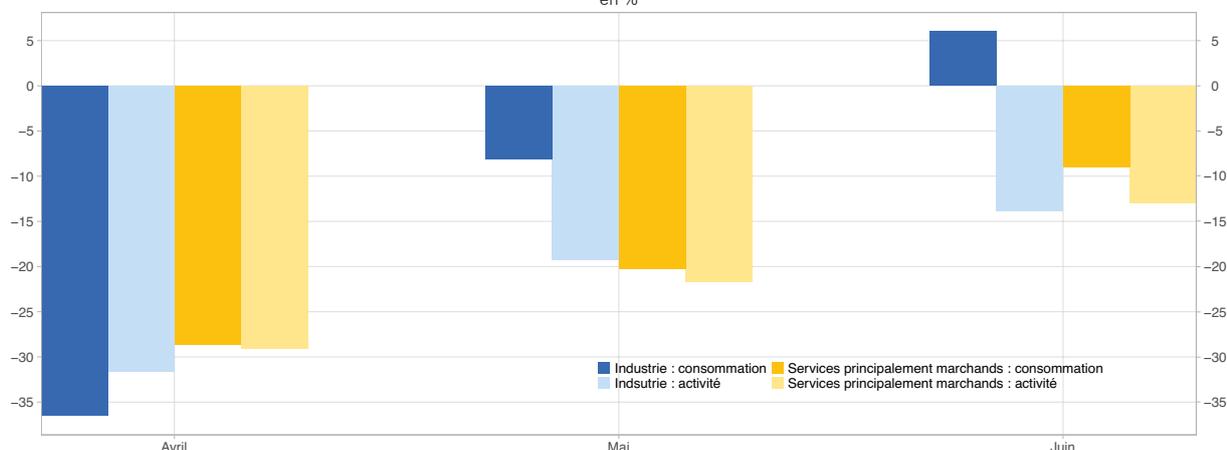
Lecture : le mardi 16 juin 2020, les ventes de produits agricoles et agro-alimentaires hors tabac étaient supérieures de 2 % à ce qu'elles étaient le mardi 18 juin 2019.

Note : pour plus de lisibilité, les valeurs correspondant au mercredi 29 avril 2020 ont été supprimées car le jour comparable en 2019 étant le mercredi 1^{er} mai, le glissement annuel est très élevé.

Source : Données de caisse de plusieurs enseignes de super et hypermarchés, calculs Insee

5 - Estimation de l'écart de niveau de consommation et d'activité par rapport à une situation normale, pour les biens industriels et les services principalement marchands

en %



Lecture : en avril 2020, la consommation de biens industriels se serait située à 37 % en deçà de la normale. L'activité de l'industrie se serait située à 32 % en deçà de la normale.

Source : Calculs Insee à partir de diverses sources

Conjoncture française

1 - Estimation de l'écart de niveau de consommation des ménages par rapport à une situation « normale »

Produits	Part dans la consommation* (en %)	Écart pour avril (en %)	Écart pour mai (en %)	Écart pour juin (en %)	Contributions pour juin (en points de pourcentage)	Écart pour le 2 ^e trimestre (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	3	3	3	4	0	3
Industrie	44	-37	-8	6	3	-13
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15	3	3	5	1	4
Cokéfaction et raffinage	4	-55	-30	-10	0	-32
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3	-61	-7	23	1	-15
Fabrication de matériels de transport	6	-69	-23	5	0	-29
Fabrication d'autres produits industriels	13	-67	-12	11	1	-23
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5	-7	1	0	0	-2
Construction	2	-61	-41	-31	0	-44
Services principalement marchands	46	-29	-20	-9	-4	-19
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1	-65	-1	16	0	-17
Transports et entreposage	3	-83	-72	-43	-1	-66
Hébergement et restauration	7	-82	-67	-20	-1	-56
Information et communication	3	-10	-6	0	0	-5
Activités financières et d'assurance	6	0	0	0	0	0
Activités immobilières	19	0	0	0	0	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2	-37	-20	-18	0	-25
Autres activités de services	4	-65	-37	-29	-1	-44
Services principalement non marchands	5	-37	-25	-17	-1	-26
Total	100	-32	-15	-3	-3	-17

* poids dans la dépense de consommation finale des ménages (hors correction territoriale)

Lecture : le niveau de consommation des ménages en services d'hébergement et de restauration serait au mois de juin inférieur de 20 % à celui habituellement observé en période normale d'activité économique, contribuant à une moindre consommation des ménages d'ensemble de 1 point de pourcentage.

Source : *Calculs Insee à partir de sources diverses*

Comment l'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne a-t-elle évolué pendant la crise sanitaire ?

Pendant la crise sanitaire en France, les mesures de confinement et l'arrêt partiel de l'activité économique ont entraîné une forte baisse de la consommation des ménages. Comme leurs pertes de revenus ont été relativement modérées, l'épargne des ménages a donc fortement augmenté.

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages permet de mesurer la manière dont ceux-ci perçoivent leur capacité d'épargne actuelle. Le solde d'opinion correspondant a continuellement augmenté depuis le début de la crise sanitaire pour atteindre, en juin 2020, son plus haut niveau depuis que la série existe (1970). Cette perception peut varier selon les catégories de ménages, en particulier selon le type d'emploi occupé. Les ménages en emploi, notamment ceux dont les conditions d'emploi sont les plus stables (salariés, emplois à temps complet, emplois à durée indéterminée), sont ceux dont la capacité d'épargne déclarée dans l'enquête a le plus augmenté au cours des derniers mois. Le solde d'opinion a augmenté pour les ménages les plus modestes comme pour les plus aisés ; cependant, toutes choses égales par ailleurs, il a crû un peu plus pour ces derniers.

Depuis le début de la crise sanitaire, les ménages ont été relativement plus nombreux à répondre que leur capacité d'épargne augmentait

Après une relative stabilité pendant le second semestre 2019 et jusqu'en février 2020, le solde d'opinion agrégé sur la capacité d'épargne actuelle des ménages s'est fortement accru à partir de mars, et atteint en juin un pic historique (*graphique 1*). Autrement dit, un plus grand nombre de ménages a répondu « arriver à mettre un peu ou beaucoup d'argent de côté » plutôt que l'opposé¹. Ce mouvement reflète directement l'effet du confinement, qui a réduit les opportunités de consommer (la consommation des ménages baissant en avril jusqu'à environ 30 % en deçà du niveau d'avant crise, d'après les estimations des précédents *Points de conjoncture*), tandis que le revenu disponible brut était relativement préservé, via diverses mesures (activité partielle, etc.). Pendant le mois d'avril, le revenu disponible brut des ménages n'aurait diminué « que » de 2,7 % par rapport au niveau d'avant crise. Le taux d'épargne aurait donc ponctuellement grimpé à environ 40 % pendant le confinement.

Depuis le début du déconfinement, dans un contexte économique et sanitaire encore incertain, le solde d'opinion sur la capacité d'épargne actuelle n'a pas décliné. Certes, la consommation des ménages rebondit vivement depuis le 11 mai, mais elle demeure tout de même en deçà de son niveau d'avant crise, tandis que la plupart des revenus restent relativement protégés (maintien du dispositif de chômage partiel) ou bien se redressent avec la reprise de l'activité économique.

Si la plupart des catégories de ménages déclarent une capacité d'épargne actuelle en hausse, ce mouvement est plus marqué pour ceux dont les conditions d'emploi sont les plus stables

Les soldes d'opinion sur la capacité d'épargne actuelle ont bondi pour la plupart des catégories de ménages (*graphiques 1 à 6*). En première analyse, si l'on distingue les ménages selon leur niveau de revenu, ce solde a grimpé pour les plus modestes comme pour les plus aisés. Cependant, des différences assez nettes apparaissent selon le type et les conditions d'activité. Ainsi, parmi les ménages en emploi, les salariés déclarent plus fréquemment que les indépendants et chefs d'entreprise une augmentation de leur capacité d'épargne depuis le début de la crise sanitaire. Le solde d'opinion des salariés du public augmente par ailleurs plus vivement que celui des salariés du privé. Enfin, parmi les salariés, les CDI et les temps complets ont déclaré plus fréquemment que les CDD et les temps partiels une augmentation de leur capacité d'épargne. Si la grande majorité des ménages ont constitué pendant le confinement une épargne forcée (compte tenu des contraintes ayant pesé sur leur consommation), l'intensité de ce phénomène semble donc logiquement liée, au niveau individuel, au degré de protection de l'emploi et des revenus pendant cette période.

1. La question exploitée de l'enquête de conjoncture auprès des ménages est la suivante :

« Laquelle des affirmations suivantes vous semble décrire le mieux la situation financière actuelle de votre foyer ?

- Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté (+) ;
- vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté (+) ;
- vous bouclez juste votre budget ;
- vous tirez un peu sur vos réserves (-) ;
- vous êtes en train de vous endetter (-). »

Le solde d'opinion est calculé comme la différence entre le pourcentage de réponses (+) et celui de réponses (-).

Une régression logistique² permet de juger de la robustesse de ces résultats en séparant les différents effets « toutes choses égales par ailleurs (*tableau*) ». Plus précisément, la régression tient compte simultanément des disparités de revenus, d'âge, de statut d'occupation, de zone d'habitation, de type d'emploi, de quotité de travail et de statut dans l'emploi. Les ménages aisés (resp. salariés du privé ou public, resp. salariés à temps complet) ont plus de chances de répondre positivement que les ménages

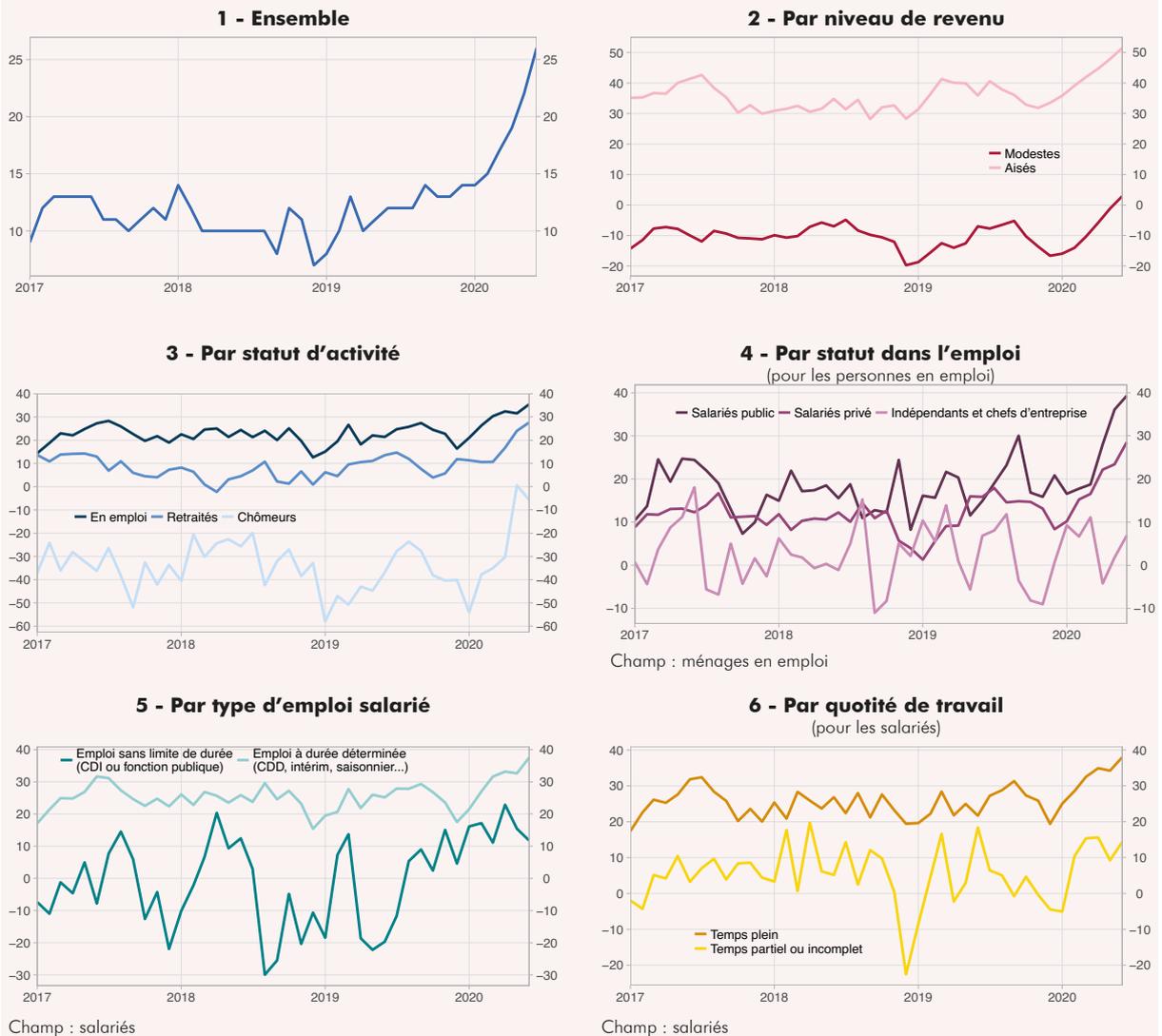
modestes (resp. indépendants et chefs d'entreprise, resp. salariés à temps partiel), et ces différences se sont amplifiées depuis la crise.

En revanche, à ce stade, peu de différences apparaissent entre les catégories de ménages concernant le solde d'opinion sur l'opportunité d'effectuer des achats importants, qui, après avoir plongé pendant le confinement, rebondit assez vivement depuis le mois de mai. ■

2. Pour une description générale du modèle utilisé voir : « Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ? » *Note de conjoncture* de mars 2019 et « Après le creux de la fin 2018, les indicateurs de confiance se sont redressés en 2019 pour toutes les catégories de ménages, mais avec quelques nuances », *Note de conjoncture* de décembre 2019.

Soldes d'opinion sur la capacité d'épargne actuelle

soldes des réponses (favorables moins défavorables) en points (données CVS pour l'ensemble, et brutes par catégories de ménages)



Note de lecture : en juin 2020, le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne actuelle atteint son plus haut niveau historique, soit 26 points. Pour l'analyse par catégorie de ménages, les données de l'enquête de conjoncture ne sont pas désaisonnalisées, contrairement à la publication du solde d'opinion au niveau agrégé.

Source : Insee, calculs Insee

Tableau - estimation d'une régression logistique des réponses favorables (plutôt que défavorables) au sujet de la capacité d'épargne actuelle

Variables explicatives	Effet (rapport de chances et significativité)
Niveau de vie	
Modeste	Réf.
Aisé	3,12***
Aisé x (mars à juin 2020)	1,16**
Statut d'occupation	
Chômeur	Réf.
En emploi	2,62***
Retraité	1,87***
Autre	1,42***
Statut dans l'emploi	
Salariés du public	Réf.
Indépendants ou chefs d'entreprise	0,67***
Indépendants ou chefs d'entreprise x (mars à juin 2020)	0,67***
Salariés du privé	0,92***
Salariés du privé x (mars à juin 2020)	1,08
Autre ¹	1,06***
Autre x (mars à juin 2020)	1,2
Quotité de travail	
A temps partiel	Réf.
A temps complet	1,14***
Autre ²	0,70***
A temps complet x (mars à juin 2020)	1,26*
Autre x (mars à juin 2020)	1,33*
Type d'emploi	
A durée déterminée	Réf.
Sans limite de durée	1,44***
Période	
Reste de la période	Réf.
mars à juin 2020	0,9
Zone d'habitation	
Urbaine	Réf.
Rurale	1,03*
Âge	
Moins de 30 ans	1,44***
Entre 30 et 44 ans	1,16***
Entre 45 et 59 ans	Réf.
Entre 60 et 74 ans	1,07***
Plus de 75 ans	1,04
Constante	
	0,1
Période d'estimation : janvier 2011 à juin 2020	

Lecture : un répondant en emploi a 2,62 fois plus de chances de répondre selon une modalité favorable à la question sur la capacité d'épargne actuelle qu'un répondant d'un ménage ayant par ailleurs les mêmes caractéristiques mais au chômage. Ce rapport de chance estimé est significativement différent de l'unité au seuil de 0,01 %.

Note : * (respectivement **, ***) le rapport de chance est significativement différent de 1 au seuil de 0,1 % (respectivement 0,05 %, 0,01 %)

Source : Insee, enquête Camme. Calculs Insee

1. Individus qui ne sont pas salariés, indépendants ou chefs d'entreprise, ou qui sont non-répondants.

2. Individus qui ne sont pas salariés, ou qui sont non-répondants.

Développements internationaux

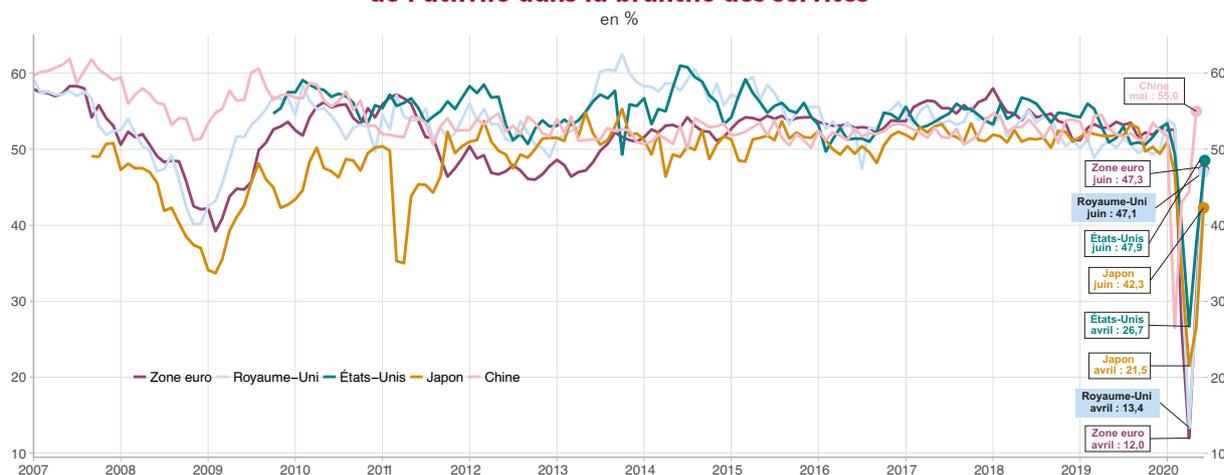
En juin 2020, la levée des restrictions sur l'activité s'est poursuivie en zone euro et, plus tardivement, au Royaume-Uni. En revanche, la reprise de l'épidémie aux États-Unis et dans certaines localités allemandes et espagnoles a conduit certains États américains et autorités locales allemandes et de la péninsule ibérique à reprendre des mesures de confinement ou de fermeture des commerces. Néanmoins, la plupart des indicateurs haute fréquence suggèrent une convergence vers des niveaux d'activité relativement proches entre les différents pays, même s'ils restent encore inférieurs à ceux précédant la crise sanitaire.

En juin 2020, la reprise de l'activité s'est poursuivie dans la plupart des économies avancées, en lien avec la levée des restrictions

En juin 2020, les indices PMI dans la branche des services se redressent et retrouvent dans les pays avancés des niveaux légèrement inférieurs au seuil d'expansion de 50 points, marquant le redémarrage d'une activité économique qui était en grande partie à l'arrêt. L'indice PMI dans les services rejoint ainsi un niveau de 47,3 points en zone euro (contre 12,0 points en avril, *graphique 1*). Il atteint 47,1 au Royaume-Uni et 47,9 aux États-Unis, après un point bas atteint en avril à 13,4 outre-Manche et 26,7 outre-Atlantique.

La reprise de l'activité économique tient principalement à la levée progressive des restrictions imposées lors du confinement des populations. Ce processus a débuté fin avril aux États-Unis et en Allemagne puis au cours des deux premières semaines du mois de mai dans le reste de la zone euro. Il s'est ensuite poursuivi à un rythme assez comparable dans les pays européens tout au long du mois de juin, sauf au Royaume-Uni où le déconfinement a été plus tardif. En France, le 22 juin a marqué la réouverture des cinémas et des centres de loisirs, et les activités de sports collectifs ont pu reprendre. En Italie, l'ouverture des cinémas s'est faite dès le 15 juin, puis dix jours plus tard les activités de sports de contact ont été autorisées. En Espagne, l'état d'alerte a été levé le 21 juin à minuit, rendant possible toute mobilité sur le territoire national, et les frontières ont été rouvertes aux ressortissants européens. Toutefois, certaines zones géographiques ont renoué avec le confinement le 4 et 5 juillet, comme la région de la Segrià en Catalogne et quelques localités du comté d'A Marina en Galice. Ainsi, les entrées et sorties de ces territoires ont été restreintes, de même que la capacité d'accueil des établissements recevant du public. En Allemagne, le déconfinement se poursuit de façon hétérogène selon les Länder, certains cantons ont dû à nouveau confiner la population, notamment en Rhénanie-du-Nord-Westphalie où seuls les magasins et les restaurants ont pu rester ouverts. Au Royaume-

1 - L'indice PMI des principales économies indique une reprise nette en juin 2020 de l'activité dans la branche des services



Source : Purchasing Managers' Index, IHS Markit

Uni, la levée du confinement a été plus tardive et plus progressive : les commerces non alimentaires n'ont pu rouvrir que le 4 juillet. Aux États-Unis en revanche, l'épidémie rebondit dans le sud du pays et a conduit plusieurs gouverneurs à maintenir des mesures de restrictions ou à en prendre de nouvelles, contraignant ainsi environ 40 % de la population.

La levée des restrictions apporte-t-elle une éclaircie sur le marché du travail dans les économies avancées ?

Dans les quatre principaux pays de la zone euro, les effets de la crise demeurent rudes mais les conditions semblent s'améliorer très progressivement. En Allemagne, pays pour lequel les données mensuelles sont disponibles les plus précocement, la hausse du taux de chômage a ralenti en juin 2020, avec une hausse de 0,1 points à 6,5 %, après +0,5 point en mai et +0,8 point entre mars et avril. En Espagne, les données administratives suggèrent une moindre détérioration. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi a certes augmenté en juin 2020, mais avec une amplitude bien moindre que les mois précédents (+5 100 demandeurs en juin après +27 000 en mai et surtout +302 000 en avril). Les données administratives françaises de Pôle Emploi et de la Dares sont disponibles jusqu'au mois de mai et témoignent d'une baisse du nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) en France métropolitaine de 165 000 personnes ce mois-là. Toutefois, cette baisse est à mettre en regard des fortes hausses d'avril, de près de 690 000 demandeurs d'emploi et de mars, d'un peu moins de 140 000. En Italie où, comme en France, les dernières estimations disponibles portent sur le mois de mai, le taux de chômage a fortement augmenté, s'élevant à 7,8 % en mai après 6,6 % en avril.

Aux États-Unis, les premiers effets de la crise se reflètent de manière massive dans les chiffres de l'emploi : entre février et avril, l'économie américaine a détruit 22 millions d'emplois (-14,5 %), selon le *Bureau of Labor Statistics* (BLS), dont 18,6 millions dans les services privés et 2,4 millions dans l'industrie. L'ampleur de ces pertes d'emplois découle notamment de l'absence de dispositif de chômage partiel aux États-Unis. Une très grande majorité de ces pertes d'emplois concerne des personnes considérées comme « temporairement licenciées » (*temporary layoff*) : leur contrat de travail est rompu, d'où la classification comme chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) et l'inscription administrative éventuelle au chômage (*unemployment insurance claims*), mais elles ont reçu une promesse de réembauche dans les 6 mois,

qui certes n'engage pas les employeurs mais se rapproche du chômage partiel. Les secteurs les plus touchés par la crise et le confinement sont ceux où les pertes d'emplois sont les plus élevées : l'hébergement-restauration ou bien les divertissements (lesquels ont réduit de moitié leurs effectifs), ainsi que le commerce de détail, les services aux entreprises et la santé sont les secteurs les plus durement touchés. La baisse de l'emploi dans la santé peut s'expliquer par les difficultés financières et la perte d'activité de nombreux hôpitaux et de professionnels libéraux, elles-mêmes causées par les difficultés que rencontrent beaucoup d'Américains pour se soigner. L'emploi a rebondi en mai et juin (+2,7 millions d'emplois en mai, dont +3,2 millions dans le secteur privé, le secteur public ayant détruit des emplois en mai, et +4,8 millions d'emploi en juin, essentiellement dans le secteur privé), avec un net rebond dans le secteur de la construction, de la santé ambulatoire et de l'hébergement-restauration, et une stabilisation dans le commerce de détail et l'industrie manufacturière. L'emploi reste néanmoins nettement inférieur à son niveau d'avant-crise. De plus, les destructions d'emplois continuent dans l'industrie minière et pétrolière, confrontée à d'autres défis, notamment le krach sur le marché pétrolier lié à une situation de surproduction et de saturation des capacités de stockage.

Cette crise pétrolière affecte également nombre de pays émergents, qui sont ou ont aussi été touchés, mais plus tardivement, par la crise sanitaire. Ces pays restent affectés par les mesures de restriction qui pénalisent leur activité. Au Brésil, durement touché par l'épidémie, la production industrielle a chuté de plus de 25 % en avril (sur un an) et le taux de chômage a atteint 12,9 % en mai (après 11 % fin 2019). En Russie, les ventes au détail ont chuté de près de 20 % sur un an et le taux de chômage a fortement augmenté (6,1 % en mai après 4,7 % en mars). En Turquie, la production industrielle a chuté de plus de 20 % sur un an, et l'activité touristique a été quasiment nulle en mai. Au Brésil comme en Russie ou en Turquie, les signes de reprise ne sont pas encore visibles dans les indicateurs habituels.

La consommation d'électricité poursuit son rebond dans les pays européens, à un rythme similaire entre les pays

La poursuite du déconfinement dans les pays européens au cours du mois de juin 2020 se traduit par une hausse progressive et quasi continue de la consommation d'électricité, et ce à un rythme presque identique entre les pays européens (*graphique 2*). Durant la première semaine du mois de juin 2020, début d'une nouvelle phase de déconfinement en Europe, la consommation d'électricité se situait 10 % en deçà de celle de

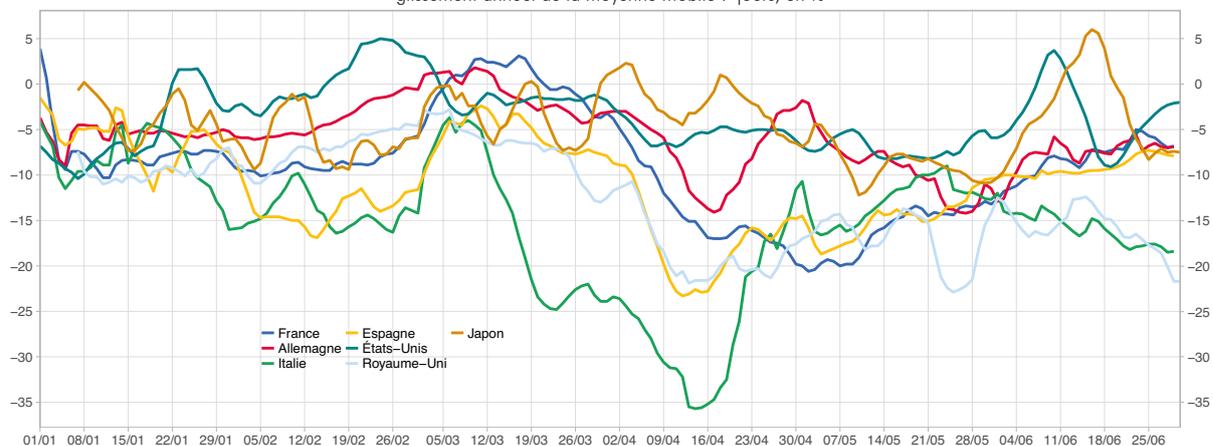
la période comparable de 2019 en Allemagne et en Espagne et 11 % inférieure en France. Ce déficit de consommation s'est légèrement réduit la semaine du 22 juin pour atteindre environ 7 % en Allemagne et en Espagne et 6 % en France. Aux États-Unis, la consommation d'électricité est toujours proche mais légèrement en-deçà de sa moyenne des années 2015 à 2019. La situation est plus contrastée au Royaume-Uni, où la consommation d'électricité diminue de nouveau par rapport à sa moyenne 2015-2019, peut-être en raison d'un confinement plus prolongé que dans les autres pays. Au Japon, la consommation d'électricité a été très volatile en juin et se trouvait lors de la dernière semaine de juin inférieure de 7 % à son niveau de 2019 à la même période.

La concentration de dioxyde d'azote se redresse également, mais à des rythmes plus disparates

Un autre indicateur de l'activité globale est la concentration de dioxyde d'azote dans l'air, affectée par les activités de production, de transport routier et de chauffage des bâtiments (*graphique 3*). De même que la consommation d'électricité, la concentration en particules polluantes poursuit, dans les quatre principales économies de la zone euro et à un rythme assez proche, sa hausse vers son niveau moyen. Pendant la semaine du 22 juin, la concentration de dioxyde d'azote dans l'air était inférieure de 22 % en France et en Italie par rapport à la moyenne

2 - Évolution de la consommation d'électricité dans les principaux pays avancés

glissement annuel de la moyenne mobile 7 jours, en %

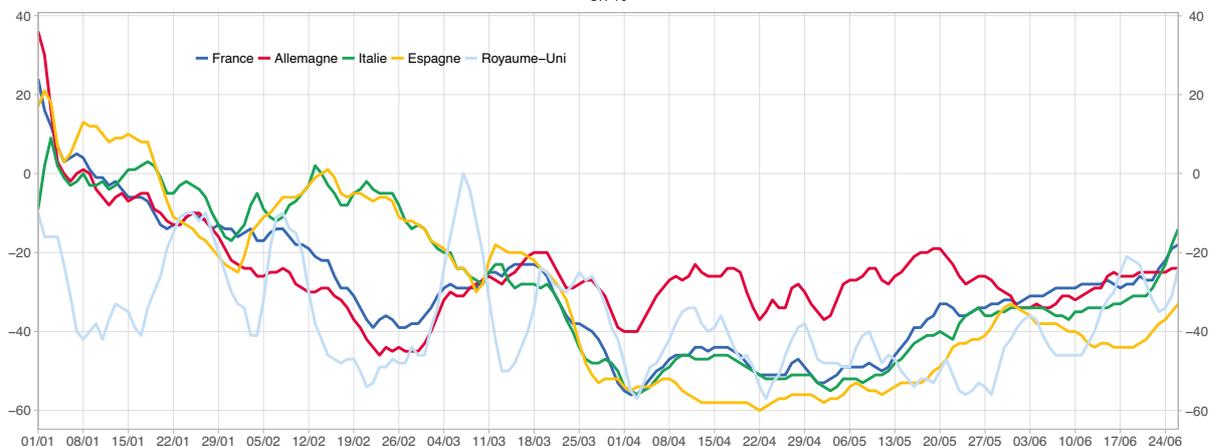


Note : Chaque point représente l'écart entre la consommation quotidienne moyenne d'électricité en 2020 par rapport au jour comparable en 2019 (à la moyenne 2015-2019 pour les États-Unis et le Royaume-Uni). Les données en zone euro ont été corrigées des effets de température.

Source : Données de la plateforme transparency.entso.eu pour la consommation d'électricité dans les pays de l'Union européenne, site de l'US Energy Information Administration (EIA) pour la consommation d'électricité aux États-Unis

3 - Évolution de la pollution de l'air dans les principaux pays européens

en %



Note : Chaque point représente l'écart entre la concentration moyenne hebdomadaire (moyenne mobile 7 jours des données quotidiennes) de dioxyde d'azote (NO₂) dans l'air mesurée par des stations réparties sur tout le territoire du pays en 2020 par rapport à la moyenne de cette concentration sur la même semaine les années 2016-2019. La moyenne calculée n'est pas corrigée des variations météorologiques ni pondérée. Ainsi, du 1^{er} au 5 juin, la concentration de dioxyde d'azote dans l'air au Royaume-Uni était en moyenne inférieure de 38 % à sa moyenne entre 2016 et 2019.

Source : Agence européenne de l'environnement, calculs Insee

Développements internationaux

sur 2016-2019, de 25 % en Allemagne, et d'un peu plus de 30 % en Espagne (contre une baisse de 32 % en France pour la première semaine de juin, 34 % en Italie et en Allemagne, et 36 % en Espagne). Ceci témoignerait donc de la poursuite de la reprise de l'activité globale et du retour progressif des salariés sur leur lieu de travail. Au Royaume-Uni, la concentration de dioxyde d'azote dans l'air augmente également, tout en restant inférieure d'environ 30 % à la « normale » d'avant crise.

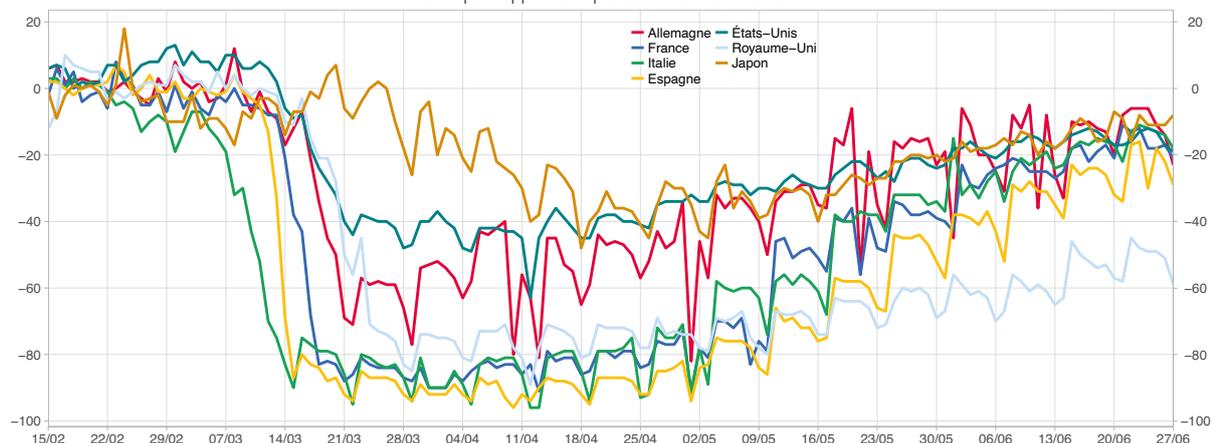
Dans les économies avancées, le télétravail reflue lentement

Le retour progressif des salariés vers leur lieu de travail se manifeste notamment à travers l'indicateur de fréquentation des bureaux

issu des rapports *Google Maps Mobility* (*graphique 4*). Ainsi, entre le 15 et le 23 juin, la baisse de la fréquentation des lieux de travail était de près de 15 % en Allemagne par rapport à une période de référence prise entre le 3 janvier et le 6 février. Cette diminution était de 19 % en France, de 23 % en Italie et de 27 % en Espagne, après une baisse moyenne de la fréquentation au cours du mois d'avril 2020 de 39 %, 63 %, 64 % et 69 % respectivement dans ces pays. La pratique du télétravail semble donc se réduire peu à peu, mais la reprise de l'activité économique est plus rapide que celles des trajets domicile-travail : une part importante de télétravail persiste. Dans les autres pays avancés, la pratique du télétravail se réduit aussi légèrement, mais les niveaux sont plus contrastés. Selon les rapports de *Google Maps Mobility*, la fréquentation des bureaux serait toujours inférieure de 50 % au

4 - Après une hausse début mai, la fréquentation des lieux de travail se stabilise en juin 2020

en % par rapport à la période avant confinement

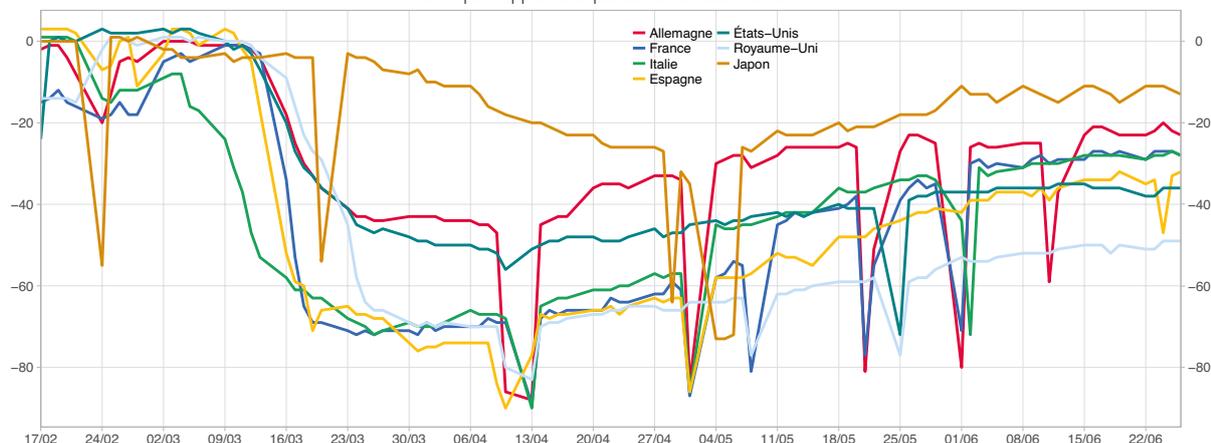


Note : Ces données mesurent l'écart entre la fréquentation du lieu le jour indiqué par l'axe des abscisses et la fréquentation moyenne sur l'ensemble des jours de la semaine correspondant, sur la période allant du 3 janvier au 6 février. Par exemple, si le jour de l'axe des abscisses est un lundi, alors la référence est la moyenne des fréquentations sur l'ensemble des lundis des cinq semaines entre janvier et février. Les samedis et dimanches ont été masqués du graphique pour plus de lisibilité.

Source : Google Maps Mobility Reports

5 - La fréquentation des commerces de détail hors alimentaire et des lieux récréatifs s'est accrue progressivement en juin 2020

en % par rapport à la période avant confinement



Note : Cf. note du *graphique 4*. Ici cependant les samedis et dimanches apparaissent.

Source : Google Maps Mobility Reports

Royaume-Uni (après une baisse de 70 % à 80 % les derniers jours de mars et en avril), de 36 % aux États-Unis (après une baisse d'environ 50 % en avril) et de 12 % au Japon (après une baisse d'environ 25 %, hors jours fériés).

La fréquentation des commerces de détail hors alimentaire traduit une reprise progressive de la consommation des ménages

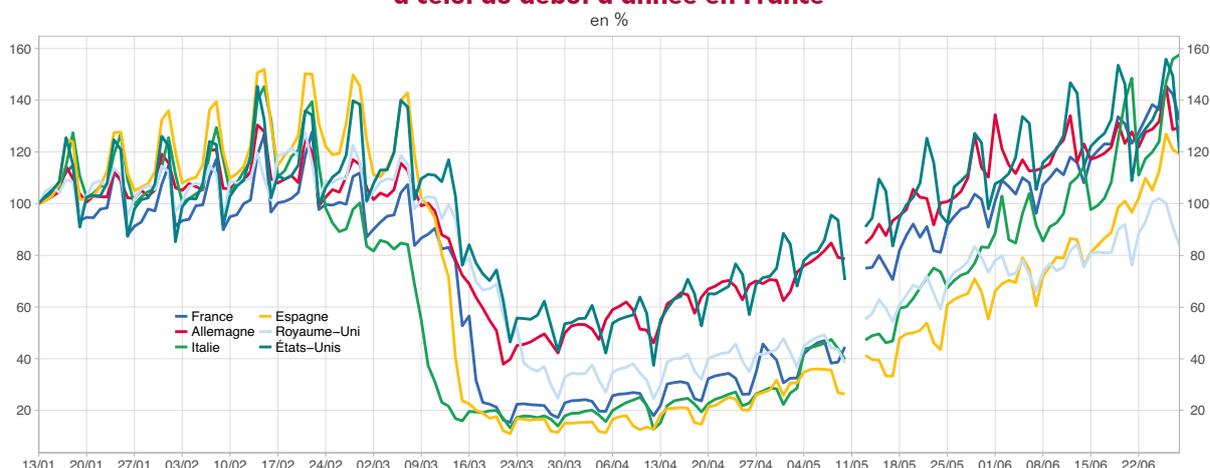
Le début du déconfinement a marqué un rebond de la fréquentation des commerces de détail hors alimentaire et des lieux récréatifs. Cette fréquentation s'est depuis accrue progressivement au cours du mois de juin avec la réouverture des cinémas, des théâtres, des musées et des centres sportifs – sauf au Royaume-Uni – comme le reflètent les données de *Google Maps Mobility* relatives au retour des ménages dans ces lieux (*graphique 5*). Tandis que la baisse de la fréquentation des commerces de détail hors alimentaire et des lieux récréatifs était, selon cet indicateur, d'environ -52 % en Allemagne par rapport à la période de référence, autour de -82 % en France et en Italie et de -89 % en Espagne, cette fréquentation a bondi de près de 20 points les jours qui ont suivi le 11 mai. Entre le 15 et le 26 juin, la fréquentation de ces lieux n'était plus que d'environ 11 % inférieure à son niveau d'avant-crise en Allemagne, de 16 % inférieure en France et en Italie, et de 25 % en Espagne. Au Japon, la fréquentation des commerces de détail – hors alimentaire – et des lieux récréatifs se redresse également, n'étant plus inférieure que de 11 % environ à son niveau d'avant crise. Aux États-Unis en revanche, sous l'effet des nouvelles

mesures de confinement, cette fréquentation baisse de nouveau, atteignant -19 %. Selon l'évolution de l'épidémie et des mesures de restriction, cette baisse pourrait ainsi se poursuivre et s'accroître au mois de juillet. Au Royaume-Uni, la levée plus tardive des mesures de confinement par rapport à la zone euro entraîne une fréquentation qui reste moindre de ces lieux (-52 % en moyenne dans la seconde quinzaine de juin). Une légère reprise est cependant perceptible.

La reprise progressive de la production et de la consommation s'accompagne d'un retour de l'usage des transports

Les activités économiques sont étroitement liées aux déplacements des habitants, quel que soit le mode utilisé. Selon l'indicateur de mobilité d'Apple, qui rassemble les recherches d'itinéraires sur l'application *Apple Maps*, les recherches d'itinéraires en voiture poursuivent leur hausse dans tous les pays avancés en juin 2020 (*graphique 6*). Les recherches fin juin ont dépassé leurs niveaux de janvier 2020 pour l'ensemble des pays de la zone euro et les États-Unis, mais pas pour le Royaume-Uni. Par ailleurs, sur la dernière quinzaine de juin, les indices français et italien du nombre de recherches ont globalement rejoint le niveau de l'indice allemand. L'indice espagnol connaît une franche accélération depuis la levée de l'état d'alerte effective le 22 juin, date à partir de laquelle la mobilité est devenue possible sur l'ensemble du territoire. Il reste néanmoins plus faible que les indices allemand, français et italien. Cet écart se manifeste aussi dans l'indice *TomTom* de congestion routière traduisant les surcroûts de

6 - L'indice de mobilité d'Apple indique un nombre de recherche d'itinéraires supérieur à celui du début d'année en France



Note : Indicateurs de recherche d'itinéraires, base 100 le 13 janvier 2020. Les données des 11 et 12 mai ne sont pas disponibles.

Source : *Apple mobility reports*

Développements internationaux

temps de trajet par rapport au temps minimal sans encombrement (*graphique 7*). La reprise de la circulation dans les grandes villes allemandes et françaises a été plus forte que dans les villes italiennes et surtout espagnoles. En effet, tandis que l'indice de congestion passe de 18 % à 33 % en France entre la semaine du 11 mai et celle du 22 juin, ce dernier n'augmente que de 4 points en Espagne, passant de 7 % à 11 %. Au Royaume-Uni, l'indice de congestion TomTom est toujours inférieur à la période d'avant crise, atteignant seulement 17 % la dernière semaine de juin contre 35 % environ en janvier. De même, les recherches d'itinéraires en voiture au Royaume-Uni sont toujours inférieures de 10 % environ à leur niveau de janvier, ce qui reflète aussi la moindre fréquentation des lieux de travail évoquée plus haut. Aux États-Unis, où la fréquentation des lieux de travail est moindre qu'en zone euro, les recherches d'itinéraires en voiture sont très élevées (133 % en moyenne par rapport à la date de référence, soit toujours 25 % plus élevée que du 13 au 31 janvier) mais l'indice de congestion TomTom reste toujours très bas, à 10 % environ, reflétant probablement une pratique accrue du télétravail.

Par ailleurs, selon l'indicateur Google Maps Mobility, la fréquentation des transports publics en Allemagne était inférieure de 19 % fin juin à celle de la période de référence du 3 janvier au 6 février, contre une baisse de 32 % début juin. Cette hausse s'observe aussi pour la France avec une baisse de la fréquentation passant de -37 % début juin à -24 % fin juin, pour l'Italie et l'Espagne (baisse de la fréquentation qui passe de -40 % à -29 %), ainsi que pour les États-Unis (de -35 % à -28 % en moyenne), le Japon (de -29 % à -21 %) et dans une moindre mesure le Royaume-Uni (de -54 % à -48 %). Enfin, les transports aériens ne reprennent que très progressivement leurs activités avec une baisse d'activité de 40 % en Allemagne par rapport au nombre de vols assurés les semaines précédant le confinement, de 42 % en France, 49 % en Italie, 68 % en Espagne, 61 % au Japon, 62 % en Chine, 65 % aux États-Unis (associée à une baisse du nombre de voyageurs de 78 % en semaine et de 98 % le dernier week-end de juin) et de 86 % au Royaume-Uni (*tableau*). ■

Tableau - Indicateur de conditions de trafic aérien

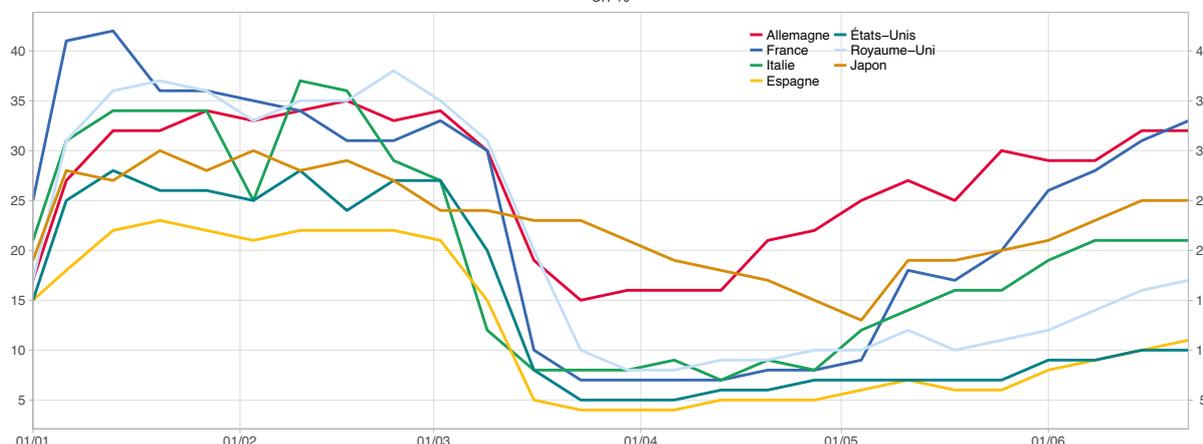
en %

	Trafic aérien			
	semaine du 11 mai	semaine du 18 mai	semaine du 1 ^{er} juin	semaine du 22 juin
Allemagne	-43	-65	-46	-40
France	-71	-62	-50	-42
Italie	-80	-70	-58	-49
Espagne	-76	-80	-75	-68
États-Unis	-76	-72	-68	-65
Royaume-Uni	-90	-90	-88	-86
Japon	-80	-80	-75	-61
Chine	-65	-62	-60	-62

Source : Site Flightradar24 pour le trafic aérien, ratio du nombre de vols annulés sur le nombre de vols habituellement prévus dans les 3 plus grands aéroports du pays

7 - La congestion routière dans les grandes villes des pays avancés reflète la reprise ou le maintien du travail sur site

en %



Note : un indice de congestion de 30 signifie que le temps de trajet pour parcourir un itinéraire donné augmente de 30 % par rapport à une situation sans circulation.
Source : TomTom live traffic index

